

LE PARLEMENT FEDERAL CONVOQUE POUR LE 4 NOVEMBRE

Probablement l'ouverture aura lieu à cette date ; ce ne sera certainement pas plus tard que le 18 novembre

LE DISCOURS DU TRONE CONTIENDRA UNE DECLARATION AU SUJET DE LA PART DU CANADA DANS LA DEFENSE NAVALE DE L'EMPIRE.

Tout sera prêt pour la session, et s'il ne se produit pas de délais inutiles, on espère que la prorogation se fera de bonne heure au printemps.

(Dépêche spéciale au "Canada.")

Ottawa, 12. — Si les plans actuels du gouvernement se réalisent, le parlement sera convoqué pour jeudi, le 4 novembre. Il est possible que des circonstances imprévues retardent l'ouverture d'une semaine ou deux, mais elle n'aura pas lieu plus tard que le 18 novembre.

Les différents ministères préparent leurs estimés, qui seront prêts pour le 4 novembre. Le projet de loi sur les assurances est prêt à être de nouveau soumis au parlement. Il a été mis à l'étude à plusieurs sessions consécutives, et l'année dernière il a été voté par les Communes, mais n'a pas atteint le Sénat à temps pour devenir loi. Il sera voté cette année.

Un amendement à la loi des banques figurera probablement au programme de la session.

Le discours du trône contiendra une déclaration au sujet de la part du Canada dans la défense navale de l'empire. Les termes précis n'en seront pas arrêtés avant que le gouvernement ait eu le temps de mettre à l'étude le rapport que Sir Frederick Borden et l'hon. M. Brodeur lui feront de la conférence de la défense impériale et qui se tient actuellement à Londres.

Le nouveau traité franco-canadien formera un item du discours du trône et le projet de loi le ratifiant sera voté avant la vacance de Noël.

Il est probable que l'opposition sera plus agressive qu'à la dernière session, mais si la législation fait un progrès substantiel avant Noël, la prorogation devrait avoir lieu de bonne heure au printemps.

La récolte de l'Ouest

LA TEMPERATURE EST ACTUELLEMENT LA GRANDE CONSIDERATION. — LA GRELE A ETE LA CAUSE PRINCIPALE DES DOMMAGES SUBIS PAR CERTAINS DISTRICTS.

Les moissons vont commencer sous peu.

(Dépêche spéciale.)

Winnipeg, 12. — La température est la grande question du moment. Quelques jours de beau temps suffiraient pour assurer définitivement le succès des opérations agricoles en portant à maturité la plus importante récolte de grain jamais réalisée dans la région des prairies. La chaleur est, en effet, le facteur essentiel de la production du grain; et bien qu'un brusque changement de température ne pourrait causer de dommages sérieux, sur la récolte générale, des pertes importantes surviendraient dans certains districts où les plants sont moins vigoureux.

Il est un fait, sans conteste, que les pluies ne doivent pas être trop abondantes à cette saison de l'année. Venant tout au début, elles assurent de grands bénéfices, mais au contraire, venant dans les derniers temps de la croissance elles peuvent causer les plus graves préjudices. Par contre, les effets d'une demi-sécheresse au début peuvent être détournés par une judicieuse répartition de l'humidité pendant la croissance. D'autre part, si le mercure descend subitement, au mois d'août, au-dessous de zéro, le grain est saisi dans son état le plus sensible. Il arrive souvent, qu'une de ces gelées hâtives, est suivie d'une nouvelle série de jours chauds, en quel cas le dommage s'accroît considérablement. Au contraire, des jours et des nuits humides précédant ou suivant une chute du thermomètre réduisent le dommage autant qu'il est possible, pour peu que ces froids ne se répètent pas. L'étonnante résistance du grain, dans ces conditions, a été démontrée souventes fois pendant les dernières années, et les fermiers ont presque perdu leur crainte de froid quand les circonstances de sa venue sont favorables.

L'ennemi qui ne laisse que peu ou point de chance de relèvement est la grêle et le plus grand dommage causé durant la saison présente vient de cet élément destructeur. Chaque année la grêle a été le plus grand obstacle à la production du grain dans les provinces de l'Ouest, mais le ravage de la grêle est heureusement assez limité. Plusieurs districts ont à déplorer ses effets, mais seulement pour quelques cantons voir même pour quelques fermes. Il n'est pas rare d'apprendre qu'une douzaine de fermes ou plus ont été abîmées par la grêle, et que le fruit de toute une année de travail a été détruit en quelques minutes. De tels résultats sont décourageants, et l'on doit admettre l'homme qui, après une semblable expérience, ne se livre plus à l'agriculture.

La tentative de Holbein qui a le plus approché du succès a été faite en août 1903. Il fut alors retiré de l'eau complètement épuisé, à un mille de Douvres, après avoir nagé pendant 22 heures et 21 minutes. Holbein a atteint hier sa 48e année.

grêle est probablement plus importante que jamais, bien qu'il soit impossible de le dire exactement. Le nombre des districts cultivés, augmentant rapidement chaque année, et les facilités de communication pour le rapport des pertes peuvent être en effet cause de nombreuses erreurs dans les prévisions. La grêle a causé de grandes pertes et peut encore en causer de plus importantes avant la moisson; cependant malgré les dommages subis jusqu'ici dans certains districts, il serait tout-à-fait contraire à la vérité de penser qu'ils pourraient affecter sérieusement la production totale du grain. Une grande quantité d'orages de grêle serait, en effet, nécessaire pour détruire la dixième partie de la récolte et il est impossible de supposer un plus grand dommage.

La dixième partie de la surface ensemencée de froment représente environ 700,000 acres et ne peut être dévastée quand bien même des centaines de tourmentes de grêle devraient arriver maintenant.

En dépit des irrégularités de la température, la récolte a fait d'excellents progrès et, dans les circonstances actuelles on s'attend à une récolte prochaine mûre. D'importantes préparations se font en vue de la moisson et d'ici peu les moissonneurs seront au travail. Du beau temps est souhaité pendant le reste du mois d'août, pour faciliter une parfaite rentrée des grains, bien que quelques ondées ne feraient aucun mal. Nul doute que le rendement de la récolte prochaine, non seulement couvrira les besoins de la contrée pendant l'année à venir, mais encore laissera des bénéfices appréciables.

IL JOUE DE MALHEUR

Montagu Holbein échoue dans sa septième tentative de traverser la Manche à la nage.

Douvres, 12. — Montagu Holbein, le nageur anglais bien connu, a échoué dans la septième tentative de traverser la Manche. Il a quitté le Cap Gris-Nez à quatre heures quarante-cinq hier après-midi, et après avoir nagé toute la nuit, il fut forcé d'abandonner la partie à quelques milles de Douvres.

THERAPEUTIQUE A DISTANCE

Un médecin de Newport soigne avec succès, par l'intermédiaire du télégraphe sans fil, un malade à Nantucket.

(Dépêche spéciale.)
New Bedford, Mass., 12. — Le traitement d'un malade à bord du bateau-phare de Nantucket par l'intermédiaire de la télégraphie sans fil est le dernier exploit signalé. Le capitaine Doane, du bateau-phare, tomba malade il y a quelques jours, et comme il n'y a pas de médecin à bord l'équipage ne savait que faire. Un message par télégraphie sans fil fut envoyé à l'hôpital de la marine à Newport, donnant tous les détails de la maladie, et le médecin de l'hôpital répondit par une ordonnance qui fut remplie à la pharmacie du bord.

Le médecin fut tenu au courant de l'état du capitaine, qui commença à prendre du mieux dès qu'il eut commencé le traitement prescrit et est aujourd'hui en pleine convalescence.

LA CREME A LA GLACE

Le magistrat Denison ne voit pas pourquoi on n'en mangerait pas le dimanche à Toronto, quoi qu'en dise la police.

(Dépêche spéciale au "Canada.")
Toronto, 12. — Le magistrat Denison a ajourné hier les causes de cinq propriétaires de restaurants accusés d'avoir vendu de la crème à la glace le dimanche. "Je ne vois pas, dit-il, pourquoi les gens ne mangeraient pas le dimanche."

D'après l'interprétation de la loi du dimanche par la police, c'est un délit de vendre de la crème à la glace à moins de servir en même temps de la viande ou quelque autre aliment.

Les restaurateurs, de leur côté, prétendent avoir le droit de satisfaire les besoins de leurs clients qui ne veulent que de la crème.

Le juge McDougall avait décidé la question en faveur de la prétention des restaurateurs, mais depuis sa mort M. Kingsford a condamné plusieurs restaurateurs durant l'absence du colonel Denison en Angleterre. Ces causes sont actuellement en appel, et le magistrat Denison a décidé de ne rien faire avant le jugement du tribunal supérieur.

LA GREVE SANGLANTE

Un nègre tue un des grévistes de Pittsburg qui l'avaient attaqué, le prenant pour un "strike breaker".

Pittsburg, 12. — La première effusion de sang causée par la grève de McKee's Rocks a eu lieu aujourd'hui. Steve Horvat, un des grévistes, a été tué d'un coup de revolver par Major Smith, un nègre qui une bande de quarante grévistes avaient attaqué par erreur.

Le nègre se rendait à son travail, aux usines de la Pennsylvania Maille Company, quand il fut accosté par les grévistes, qui l'accusèrent d'être un "strike breaker" à l'emploi de la Pressed Steel Car Company. Il nia énergiquement, mais ne put se faire comprendre de ses agresseurs, tous des étrangers. Ils le renversèrent sur le sol et le battirent sans pitié avant qu'il put sortir son revolver et commencer à tirer. Presque au premier coup, Horvat tomba mortellement blessé. La bande se rua sur Smith et réussit à lui arracher son arme avant de s'enfuir. Smith a été arrêté, et le cadavre transporté à la morgue.

TRAITE SECRET

La France et l'Espagne auraient une entente au sujet de leurs territoires respectifs au Maroc.

Vienne, 12. — La "Gazette Universelle" publie le contenu d'un traité secret qui aurait été conclu entre la France et l'Espagne le 6 octobre, 1904. La France et l'Espagne se garantissent leurs territoires respectifs au Maroc; 2. elles s'accordent au sujet de leurs sphères économiques au nord de l'Afrique; 3. la France promet des secours militaires si les forces espagnoles ne suffisent pas à la défense de la frontière entre Ceuta et Melilla; 4. l'Espagne ne cédera ni ne vendra ses possessions sans le consentement express de la France. Le journal ajoute que ce traité secret fut communiqué à l'Anadolu.

La marine française

ON FAIT ACTUELLEMENT D'INTERESSANTES EXPERIENCES TIR, AVEC L'"IENA" COMME CIBLE.

On veut déterminer l'effet des projectiles sur les soutes aux poudres et les gaz produits par les explosions.

(Service spécial au "Canada.")

Toulon, 12. — L'amiral de la Peyrière, ministre de la marine, est très satisfait des expériences de tir faites par le croiseur cuirassé "Condé" avec comme cible, le cuirassé "Iena", qui a été considérablement avarié par une explosion en 1907. Les expériences se continueront jusqu'au 15 septembre. Les déductions les plus importantes seront la détermination de la valeur exacte de l'effet destructeur de projectiles de tout calibre et de toute composition. Le feu du "Condé" sera dirigé contre l'avant de l'"Iena", qui a été arrangé de façon que le navire ne puisse pas couler.

Une des expériences consistera à placer des obus dans la ligne de tir, afin de déterminer l'effet d'un projectile atteignant la soute aux poudres et celui de projectiles sur les canons de l'"Iena" et sur les canonnières.

L'équipage sera représenté par des mannequins. Des chiens, des moutons et des souris en vie seront placés à bord de l'"Iena" dans des cages, afin de démontrer les conséquences des gaz délétères causés par l'explosion des projectiles.

L'amiral de la Peyrière, au cours d'une conversation, a déclaré que le personnel actuel de la marine est suffisant au point de vue du nombre, mais que le système de distribution est défectueux. Un grand nombre de navires ne peuvent manœuvrer à cause du manque d'hommes. On va porter remède à cet état de choses par une distribution plus raisonnable qui comprendra la diminution du travail administratif inutile à terre et l'envoi de plus de marins en service actif.

Le ministre de la marine a condamné la poudre "BM", qui a été fabriquée durant la dernière partie de 1896 et la première de 1897. Plusieurs projectiles ont été trouvés à Toulon absolument inutilisables.

NOUVEL AVIATEUR

Le professeur Twining est l'inventeur de l'"ornithoptère", une machine dont le vol imite celui de l'aigle.

Los Angeles, 12. — Le professeur H. L. Twining, chef du département de la physique et de la mécanique électrique à l'école polytechnique de Los Angeles, a commencé aujourd'hui des expériences aériennes avec un "ornithoptère", une machine à voler munie d'ailes de vingt-sept pieds qui battent comme celle d'un aigle.

Le professeur Twining étudie depuis vingt ans le vol des oiseaux et est convaincu que son "ornithoptère" va démontrer la justesse des principes qu'il a mis en pratique.

La machine n'a pas de moteur. Le professeur Twining a inventé un système de leviers qu'il actionne avec ses mains et ses pieds.

ILS RETOURNENT A LEUR POSTE

80 employés des postes françaises destinés à la suite de la grève, sont réinstallés sur l'ordre de M. Millerand.

(Service spécial au "Canada.")
Paris, 12. — Les tribunaux français ayant rejeté la prétention des employés des postes, télégraphes et téléphones au droit de se former en union ouvrière, M. Millerand, ministre des travaux publics et des postes et télégraphes, a cru le temps opportun pour le gouvernement de faire preuve de magnanimité, et a ordonné la réinstallation de quatre-vingts employés des postes qui avaient été destitués pour avoir pris part à la grève de mai dernier.

A LIRE DANS LE "CANADA"

En 2ème page —

—Une intéressante étude, écrite spécialement pour le "Canada", sur la question des brevets en lettres.

En 4ème page —

—Notre Premier - Montréal : "Comment développer nos relations commerciales avec la France".

—Ce que pense le "Times" de l'influence qu'aura le tarif américain en Angleterre.

—A propos d'enseignement technique, par V. de Monac.

En 9ème page —

—La beauté de Paris : on nomme une commission chargée d'y veiller.

—Effets d'une nouvelle loi française, dite du "bien de famille", sur la propriété rurale.

En 10ème page —

—La culture au collège : discours de MM. René Doumic et l'abbé Calvet sur des questions pédagogiques.

En 12ème page —

—L'opinion de M. Ubald Garand sur l'établissement d'un bureau de contrôle.

—Le témoignage de l'échevin Larivière devant la Commission Royale.

La grève de Fort William

HUIT PERSONNES ONT ETE BLESSEES, HIER, AU COURS D'UN ENGAGEMENT ENTRE LES GREVISTES ET LA POLICE.

La compagnie du Pacifique Canadien s'était entendu avec les chefs des grévistes, mais on croit maintenant qu'elle va continuer la lutte jusqu'au bout.

Fort William, 12. — Il y a eu un peu après onze heures, ce matin, un engagement sérieux entre les constables spéciaux du Pacifique Canadien et les ouvriers des docks qui sont en grève depuis quelques jours. Huit hommes ont été blessés, dont quelques-uns grièvement, et pendant quelque temps les balles sifflèrent. Les constables étaient allés prendre leur dîner à la pension du Pacifique Canadien, et les grévistes refusèrent de les laisser retourner à leur poste. Un des constables saisit un fusil, et au lieu des bâtons dont les grévistes étaient armés les fusils apparurent comme par magie. Les constables tiraient, et un homme tomba. En un instant le bruit et la confusion devinrent indescriptibles. Les hommes couraient de ci, de là, et les balles volaient de tous côtés. Il y avait plusieurs centaines de grévistes, et la majorité d'entre eux étaient armés de fusils.

Voici la liste des blessés, aussi complète qu'on a pu se la procurer :

sergent Taylor, de la police de la ville, blessure légère; C. R. Dickenson, reporter du "Times Journal," blessure légère; chef Bull, de la police du Pacifique Canadien, blessures graves; constable Carpenter, fracture du genou; un autre constable du Pacifique Canadien, Deux Grecs, dont les noms ne sont pas connus, ont été blessés, dont un grièvement, et Jack Lake, un boucher, a été blessé légèrement.

La milice fut appelée et la loi des émeutes lue. Il ne s'est pas produit d'autre désordre jusqu'à ce soir, mais l'excitation est intense et les grévistes bien armés, et il est difficile de dire ce qui se passera durant la nuit. Il est entendu que la compagnie a arrangé un règlement avec les chefs de la grève, et c'est pendant les négociations que le désordre s'est produit. Il est maintenant probable que la compagnie va lutter jusqu'au bout.

Winnipeg, 12. — Ordre est venu d'Ottawa, cet après-midi, d'envoyer les Royal Canadian Mounted Rifles, la troupe permanente stationnée à Winnipeg, sur le théâtre des désordres à Fort William, et cent soldats sont partis par train spécial à six heures, ce soir, sous le commandement du major MacDonnell.

L'HORIZON S'OBSCURCIT

La Turquie a décidé d'adresser à la Grèce une note qui aura le caractère d'un ultimatum, et on s'attend à la guerre.

Constantinople, 12. — La Porte a décidé d'adresser à la Grèce une note plus énergique, dans laquelle elle déclarera que la note du gouvernement grec en réponse à la note turque au sujet de la Crète n'est pas satisfaisante.

Berlin, 12. — Le correspondant du "Tageblatt" à Constantinople dit que la réponse de la Turquie à la note de la Grèce aura le caractère d'un ultimatum. Il ajoute que l'opinion générale est maintenant que la guerre entre la Turquie et la Grèce est inévitable et que l'ouverture des hostilités est proche. Les forces stationnées à Salonique, ajoute le correspondant, sont prêtes à la guerre.

Londres, 12. — Le correspondant du "Daily Telegraph" à Constantinople dit qu'il est difficile de découvrir les influences qui font agir le gouvernement turc, mais que dans les cercles militaires on ne parle que de guerre avec la Grèce. On affirme que les ministres de la guerre et de la marine prétendent que la guerre est la seule solution de la difficulté.

DEJA DEGOUTE DU TRONE

Saint-Petersbourg, 12. — Une dépêche spéciale de Téhéran mande que Mohamed Ali le shah déposé, quitte la Perse le 17 août, et que le jeune shah qui est son fils favori, est désolé à la pensée d'être séparé de ses parents. D'après une rumeur qui a cours à Téhéran, le jeune souverain a essayé récemment de s'enfuir, et so voyant trahi dans son dessein, tenta de se suicider. Le gouvernement considère la possibilité de son abdication.

D-nombreuses complications confrontent le nouveau gouvernement de la Perse. Plusieurs des tribus nomades, aussi bien que les villes de Shiraz et de Kashgar, refusent de le reconnaître. Un frère du shah déposé, Salar-Ed-Dowlah, marche sur Téhéran à la tête d'une tribu kurde de la province de Luristan.

Zill-Es-Sultan, un oncle de l'ancien shah, qui a été banni, a réussi à acheter la permission de visiter Téhéran avant de quitter le pays.

THAW EST FOU

Le juge Mills ordonne qu'il soit renvoyé à l'asile des fous criminels, à Matteawan.

White Plains, N. Y., 12. — L'Etat de New-York a remporté aujourd'hui une victoire complète sur Harry K. Thaw quand le juge Isaac N. Mills a décidé que le meurtrier de Stanford White est encore fou et l'a renvoyé à l'asile des aliénés criminels à Matteawan. Aucune des prétentions de Thaw, durant son procès de trois semaines, n'a été soutenue.

Thaw a appris avec un calme apparent la décision du juge Mills. Il s'est contenté de déclarer qu'il n'est pas découragé et qu'il compte sur la cour d'appel pour obtenir un procès par jury qui annulera son envoi à Matteawan.

Le juge Mills, dans son jugement rendu aujourd'hui, établit trois conclusions: que Thaw était fou quand il a tué White, qu'il n'est pas guéri de sa folie, et que la paix et la sécurité publiques seraient mises en danger s'il était en liberté.

Madame Thaw, la mère du condamné, a rendu publique ce soir une déclaration dans laquelle elle critique amèrement la conduite du procureur de district Jerome pendant le procès.

VOLEUR BIEN PUNI

Clarksville, New-Jersey, 12. — M. Isaac T. Haines, propriétaire d'un grand magasin de Clarksville et en même temps directeur du bureau de poste de la localité, a tué hier matin d'un coup de fusil un cambrioleur qui a été reconnu plus tard pour un nommé Harry Mueller, demeurant à Paulshoro.

Vers deux heures du matin, M. Haines entendit dans son magasin des bruits suspects. Il s'arma d'un fusil et descendit silencieusement le 2e étage, où il habite avec sa famille. En trouvant bruits dans le magasin, il aperçut deux individus visitant le tiroir-caisse.

—Que faites-vous là? cria Haines. Les cambrioleurs ne répondirent point mais l'un d'eux mit la main à sa poche de revolver. M. Haines n'attendit pas la réponse que lui réservait le voleur; il épaula son fusil, et fit feu. L'un des hommes tomba mort et l'autre s'enfuit.

Un jury de coroner a rendu, quelques heures plus tard, un verdict, "d'homicide justifié".

OUTILS POUR RAILS

Pinces, pinces à pied de biche, boursiers, ciscaux, tenailles à rails, colles à rails, grappins, ordoches à étau, masse à pointe, tourne-vis, jacks, charrs à bras, charrs à poulie, appareils pour régler les charrs, etc.

EN ASSORTIMENT—TRES BAS PRIX

RECEVIR POUR AVOIR LE CATALOGUE. Successeurs de feu JAS. COOPER 87 P-V-D New Imperial Bank Building

F. H. Hopkins & Co.,

IMPORTATEURS et Vendeurs généraux de Planches pour Chaudières, Réservoirs et Ponts, Feuilles d'Acier et Feuilles de Fer, Tuyaux pour Chaudières, Tuyaux pour Gaz et Vapeur, Poutrelles de Fer en U, en T et Cornières. Un assortiment considérable arrive à Montréal

JAS. W. PYKE & CIE., Marchands de Fer et d'Acier, EDIFICE "SOVEREIGN BANK," - MONTREAL

UN BON CONSEIL
PAR JOURPréparez vous-même votre
jus de tabac

Je suis dans la consternation. Dans une lettre reçue il y a quelques jours, une aimable lectrice, pleine de zèle pour mettre en pratique le procédé que je vous avais conseillé pour la destruction des parasites des plantes, m'apprend qu'elle n'a pas su où se procurer du jus de tabac à Montréal.

Sur le moment, incrédule, j'écrivis à un grand manufacturier de la place lequel me répond, en effet, que le jus de tabac n'est pas chez nous un sous-produit de la fabrication du tabac.

Ainsi Paganel vous aurait donné un conseil que vous ne pourriez pas suivre. Ce serait trop mortifiant ! Aussi bien vais-je essayer de sortir avec honneur de ce mauvais pas.

Puisque le jus de tabac n'est pas un sous-produit de la "fabrication", nous en ferons un de la "consommation" du tabac.

A partir de maintenant, ramassez avec soin, au lieu de les jeter aux ordures, tous les débris ou résidus qui vous tomberont sous la main : culots de pipes, bouts de cigares et de cigarettes et fourrez-les dans un vieux pot en terre à demi-rempli d'eau. Et couvrez le pot assez soigneusement.

Une fermentation ne tardera pas à se produire très favorable à la mise en liberté de la "nicotine" qui est le principe actif et éminemment insecticide du jus que nous voulons obtenir.

Vous pouvez hâter la décomposition et la rendre plus complète en versant de temps en temps un peu d'ammoniaque dans le pot où mijote le tabac.

Et voilà ! Au bout de quelques semaines vous obtiendrez un jus corsé je ne vous dis que cela. Et c'est ce jus-là que vous aurez, ainsi que je vous le disais, à étendre de vingt fois son volume d'eau.

Entre nous je m'attends bien à une autre lettre de ma lectrice qui me manquera pas de me décocher quelque épigramme sur la vilaine cuisine que je prétends lui faire faire. Qu'elle veuille bien réfléchir et se dire avant de m'envoyer qu'il est tout de même plus commode de faire un peu de jus de tabac selon ma recette que de retirer un à un les dix-mille puceron qui rongent son rosier.

PAGANEL.
107 St-Hubert.

ECHOS

CONFERENCE IMPERIALE ET
POLITIQUE CANADIENNE

C'est lundi que la conférence impériale, à Londres, reprendra ses séances. On dit que les délégués s'entendent maintenant sur la question de défense militaire; et que seul, le mode de contribution, en ce qui regarde la marine, est sous discussion.

Nous sommes convaincus que nos représentants maintiendront jusqu'à la fin leur expression du sentiment canadien, et que le Canada offrira à l'Empire, comme sa part de contribution navale, une marine canadienne autonome.

Nous souhaitons que les autres colonies en agissent de même. En tout cas, il ne saurait y avoir coercion, sur ce point: quoiqu'il arrive, la politique canadienne est toute tracée.

TIR A L'ARC

Un concours d'un archaïsme délicieux et d'un anachronisme imprévu se tient en ce moment en France, dans la Seine, aux portes de Paris, à Aubervilliers.

Il s'agit de la Fête du Bouquet, des Sociétés françaises de tir à l'arc. Car on tire toujours à l'arc, en France, et de plus en plus. On y tire si bien que plus de cent cinquante sociétés venues de tous les points du pays sont cantonnées à Aubervilliers et s'y disputent les prix.

La "Fête du Bouquet" est, dit-on, charmante. Le concours dure trois semaines.

L'HON. M. DEVLIN

Parlant des articles de la "Gazette" au sujet de la position de sénateur de Montréal et des rumeurs lancées par la "Gazette", l'hon. M. Devlin a fait la déclaration suivante:

"Je suis fatigué de contredire toutes ces nouvelles. Je suis dans le gouvernement de la province de Québec pour y rester et j'y resterai tant que j'aurai la confiance de mon chef, de mes collègues du cabinet et des députés libéraux; que cela soit bien compris une fois pour toutes."

LE MONUMENT DE LA GROSSE
ISLE

Nos concitoyens d'origine irlandaise dévoileront, dimanche à la Grosse-Isle, un monument en mémoire des immigrants irlandais qui ont péri à la station de quarantaine en 1847-48, pendant l'épidémie de typhus, qu'ils avaient apportée avec eux.

A cette occasion, notre confrère, le "Daily Telegraph" de Québec, publie un numéro-souvenir de 32 pages, plus un supplément de 8 pages, grand format, sur papier de luxe, copieusement illustré et dans une couverture en couleurs.

Les souffrances et les dévouements dont on fait la commémoration y sont racontés au long et les personnages qui s'y sont distingués y ont biographie et portrait.

C'est un souvenir que tous ceux qui s'intéressent à ces tristes événements ne manqueront pas de se procurer.

TEMPERATURE

Toronto, 13. —

Probabilités pour aujourd'hui: Beau, même température qu'hier.

Lac et Baie Georgienne: Vent modéré variable, beau, pas beaucoup de chaleur dans la température.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: Vent modéré variable, beau, à peu près la même température.

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Provinces Maritimes: Vent léger variable, beau, à peu près la même température.

Toronto, 12. — Il a fait beau aujourd'hui dans tout le Canada, à l'exception des Provinces Maritimes, où il est tombé quelques averse locales. Il a fait très chaud dans les provinces du Prairies, où des températures de 90 degrés ont été enregistrées.

Température minima et maxima:—

Victoria, 50-52; Vancouver, 52-71; Edmonton, 50-52; Calgary, 42-52; Moose Jaw, 62-86; Port Arthur, 64-82; Winnipeg, 60-80; Port Arthur, 55-60; Harry Sound, 50-82; London, 67-82; Toronto, 55-75; Ottawa, 48-76; Montréal, 54-76; Québec, 52-74; St. John, 52-58; Halifax, 52-74.

LE RETOUR DE M. BORDEN

On mande d'Ottawa que l'on attend M. R. L. Borden vers le 4 septembre, de retour de son voyage de vacances en Europe.

LE CABLOGRAMME A BON
MARCHÉ

On télégraphie de Sydney, Australie: L'Association de la Presse Australienne, à son assemblée à Brisbane lundi, a approuvé la résolution de la conférence impériale de la presse qui déclare que l'exploitation par l'Etat des communications électriques à travers l'Atlantique et le Canada est essentielle aux intérêts de l'Empire.

TAXE SUR LES OPERATIONS
DE BOURSE

On écrit de Toronto: Le gouvernement Whitney a mis à l'étude un projet d'impôt sur les opérations de bourse. Sir James Whitney dit que la chose n'est pas encore décidée et qu'il ne peut dire ce que le gouvernement va faire. Il constate que l'Etat de New York réalise de fortes sommes de cette taxe et que la province de Québec en tire aussi quelque revenu.

LA GAFFE ACADEMIQUE

On parle beaucoup en ce moment, à Paris, des visites de l'un des candidats à la dernière élection de l'Académie des beaux-arts.

Ces visites resteront célèbres, dit-on, dans les annales de l'Institut de France, et leur auteur s'est par elles assuré l'immortalité que furent loin de lui octroyer les suffrages de la compagnie.

Il paraît que ce candidat manquait tout à fait de diplomatie.

Pour plaider sa cause auprès des électeurs, il affirmait la nécessité de "rajoindre un peu l'Académie" en y appelant des hommes de son âge; il assurait qu'on y pourrait ainsi travailler aussi bien qu'ailleurs.

Où, oui, lui répondit un des doyens de la compagnie. Malheureusement, les enfants terribles comme vous effrayent toujours les... vieillards bêtes comme moi!

EXPOSITION MEDICALE A
BRUGES

Il vient de s'ouvrir à Bruges une exposition "médicale" des Beaux-Arts, qui réunit les objets les plus divers se rapportant à la chirurgie à travers les siècles et que les deux Flandres destinent à la grande exposition qui aura lieu à Anvers au profit de l'Œuvre de la lutte contre le cancer.

L'exposition se subdivise en plusieurs sections: la première est consacrée aux sceaux et documents; la seconde comporte des manuscrits; la troisième, des tableaux, miniatures, aquarelles et gravures; la quatrième, des caricatures, parmi lesquelles il y en a de très réussies, et, tout particulièrement, une représentant les titulaires actuels des chaires de diverses Facultés de l'Université de Gand; la cinquième, une série de gravures anciennes représentant l'histoire des thaumaturges et patrons invoqués en différents sanctuaires de la ville, contre certaines affections et maladies; la sixième, des photographies; la septième, des médailles, sculptures et objets pharmacologiques; la huitième, des médailles et jetons ayant rapport à la science médicale; la neuvième, des instruments de chirurgie antique. Ces objets, qui remplissent plusieurs salles, constituent une exposition très intéressante.

UN SOUVENIR DE DON CARLOS

La mort de Don Carlos a rappelé à la population de Montaleu-Vercieu et de Charette, communes de l'arrondissement de La-Tour-du-Pin, en France, le séjour que ce prince fit, à plusieurs reprises avec sa famille, chez le comte de Chardonnet, au château du Vernay, près de Charette.

C'était après la dernière guerre Carliste, en Espagne, en 1876.

Le comte de Chardonnet était l'ami personnel de Don Carlos, et c'est en cette qualité qu'il alla défendre la cause carliste en Espagne, où il fut même fait prisonnier.

Rentré en France, il resta fidèle au Prince, et le reçut plusieurs fois chez lui. C'est ainsi que beaucoup d'habitants du pays se rappellent avoir vu le prétendant parcourir, en voiture ou à cheval tous les environs avec sa famille, son fils, Don Jaime, et ses autres enfants.

ON DEMANDE

des agents sollicitateurs ou dénominateurs en dehors de Montréal, pour la vente de billets de la Grande Tombola du Conservatoire (Laissez-Valuer à raison de \$2,000,000 en différents prix. Commission 20 p. c. avec participation entre les agents les plus favorisés, à un concours de trois primes de \$200,000, \$100,000 et \$50,000. S'adresser à l'Administration de la Tombola, 88, rue Saint-Jacques, Montréal, 111-112.

OPINIONS

La question des brevets (lettres)

(Pour le "Canada")

On sait que l'Université admet à l'étude du droit, de la médecine, de l'art dentaire, de la pharmacie, des jeunes gens sans baccalauréat ni brevet, comme si elle jugeait que la connaissance du latin ou de l'histoire ne leur est pas immédiatement utile. Et en effet, il leur arrive de réussir à tous les examens comme leurs camarades bacheliers ou brevetés. Peut-être ils, alors, précédés des diplômes qui attestent leur compétence, entrer dans la carrière qu'ils ont choisie ?

Point du tout. On leur crie : halte ! On leur réclame, on exige ce brevet qui paraissait d'abord superflu. Vous n'avez pas traduit de César et vous voulez rédiger une ordonnance ! Et ainsi ce brevet, qui paraissait si négligeable, devient le "Sésame" ouvre-toi" de la profession.

Cette situation crée un problème. Car enfin, il semble difficile de concilier les deux opinions. Ou bien les connaissances garanties par le brevet sont d'une importance capitale, et alors il faut s'assurer que le candidat les possède, à l'entrée même des études spéciales vers lesquelles il se dirige, elles établissent ses aptitudes spéculatives, attesteront qu'il est déjà muni d'idées générales et de méthodes scientifiques; ou bien il peut s'en passer avant, et pourquoi dans ce cas, les exiger après, d'un esprit qui a déjà fait ses preuves et dont on a couronné le succès ?

Nous voudrions prendre parti dans ce débat et pour guider le lecteur à travers notre thèse nous en exposons de suite les conclusions. Il se peut qu'au seuil des études professionnelles les examens soient utiles, même nécessaires; mais tels qu'ils sont conçus aujourd'hui, avec la préparation à laquelle ils donnent lieu, ils sont plus qu'inutiles, ils sont nuisibles. Etant donné la façon, dont les programmes ont découpé dans la trame des sciences les matières imposées aux candidats, ceux-ci se font une idée mesquine et fautive de ces sciences, et l'examineur n'acquiesce pas à leur valeur réelle.

Récemment, je visitais un Professeur éminent et le priais de mettre à ma disposition les sujets des derniers concours. Il me répondit qu'on ne les laissait pas même aux candidats. "Si nous les livrons au public, me dit-il, les élèves apprendraient les sujets comme des perroquets." Cet aveu me fit grand plaisir. Il m'illumina, il révèle bien le labyrinthe de l'indigence ou plutôt d'intelligence qu'adoptent nos malheureux étudiants. Mais il accuse aussi les examinateurs, car c'est eux, bien à contre-cœur l'en suis sûr, qui ont mis la science à la portée des perroquets, eux qui reconnaissent les dangers de leurs questionnaires et les détruisent comme la trace d'une faute. Ceci nous inquiète et pour les sciences qu'ils administrent et pour les intelligences qu'ils interrogent.

Je vais considérer les principales épreuves littéraires à ce double point de vue : Que deviennent les diverses sciences dans ces examens ? et quelles facultés de l'esprit y applique-t-on ?

HISTOIRE.

Les programmes d'histoire sont très considérables. Pour le droit et la médecine ils embrassent le monde entier. On peut interroger les élèves sur Cimon et sur Grégoire VII, sur Christine de Suède et sur Zumalacarré. En fait il n'en est pas ainsi. Un choix s'opère nécessairement. Un tableau de service s'établit et quelques grandes figures de l'histoire apparaissent à tour de rôle. Le programme se limite donc, si bien que j'ai pu voir, à des résumés prévoyants et commodes, où le Canada occupe 10 pages, l'antiquité, la France, 13, l'Angleterre, 8 et le reste de l'Europe, 2. Vous pressentez que ces résumés ne sont guère que des accumulations de noms propres et de dates; les faits y sont inscrits en style télégraphique. Mais, direz-vous, cette sélection n'est-elle pas légitime et l'élève ne possèdera-t-il pas justement l'essentiel ? Jetons les yeux sur la forme ordinaire des questions: Ou bien, on donne une liste de douze noms de grands personnages et il s'agit d'indiquer l'origine de leurs célébrités, ou bien, il faut découvrir dans un règne donné cinq ou six faits importants.

Notons que le candidat ayant cinq questions de ce genre tout développement lui est interdit; ses réponses ne peuvent être que nomenclature, défilé de majuscules et de dates, pure affaire de mémoire. Faut-il dire qu'alors loin de connaître l'essentiel, c'est l'essentiel qu'on laisse échapper ?

La véritable histoire, disait Taine, est l'histoire des âmes. Et cette définition était encore bien étroite, car il y a une multitude de phénomènes sociaux, économiques, juridiques, politiques, qui se passent en dehors des âmes et les dominent. Mais ni les âmes, ni l'enchevêtrement des phénomènes, ni surtout leur développement et leur continuité ne peuvent apparaître à qui saute perpétuellement à la surface des grands faits. Ce que l'élève ne dira pas c'est en quoi une cité antique diffère d'un Etat moderne, une famille romaine, d'une famille germanique, une intelligence d'hellénisme, d'une âme de chrétien, en un mot ce qui est la vie intime et la vie pittoresque des peuples. Ce qu'il ignore encore, c'est ce qu'il s'agit d'acquiescer à deux grands faits, ce qu'il s'agit d'humanité entre de grands événements, bref les causes de grands effets. L'humanité se fraie péniblement une route à travers les nécessités extérieures. De cet immense effort aux élèves ne connaît que des bûches, les repos, moins que cela, les poteaux qui ont jalonné la route et sur lesquels sont marqués (pourquoi ceux-là plutôt que d'autres ?) des noms propres de traités, de réformes, de batailles. Ils n'ont ni à décrire, ni à

expliquer, ni à comprendre. On ne s'adresse ni à leur imagination, ni à leur raison.

VERSION LATINE. (1)

Il y a une épreuve littéraire qui devrait révéler les facultés maîtresses de l'esprit: c'est la version latine. Elle exige en effet les mêmes talents que le savant consacrer à déchiffrer la nature: esprit critique, imagination, logique, sens de la traduction. Des mots et des phrases se présentent qui ne forment d'abord qu'une masse opaque avec quelques lueurs éparpillées. Il faut coordonner ces lueurs, les étendre peu à peu aux parties voisines, jusqu'à ce que se dessine la figure éclatante de l'ensemble. C'est l'imagination qui propose, l'imagination qui suggère, l'imagination qui fait jaillir de leur harmonie, la raison les essaie et les fortifie par leur concordance réciproque: la vérité jaillit de leur harmonie. Le sens trouve le goût esthétique, la notion des valeurs verbales et de leurs rapports dans les deux langues. Rien donc mieux que la version ne découvre le jeu d'une intelligence.

Mais les candidats aux brevets n'ont jamais fait de version latine. On leur donne à l'avance un certain nombre d'auteurs à préparer. Ils achètent ces odieuses traductions vertes qu'un professeur ne devrait jamais tolérer: ils apprennent par cœur un mot à mot barbare ou un bon français fantaisiste. Je puis garantir que la majorité n'a jamais mané un dictionnaire et ne sauraient s'y orienter; et d'ailleurs les examinateurs les invitent à s'en passer, puisqu'au jour de l'épreuve, ils le leur refusent, comme s'il y avait quelque honte à user d'un ouvrage que tous les latinistes ont sur leur table. Il y a donc deux choses que nos élèves ignorent: le latin d'abord, puisqu'ils sont incapables de traduire sans le secours de coupables industriels, et ensuite l'effort joyeux de la divination et de l'expression.

LITTÉRATURE

La littérature se présente aux examens sous quatre formes: 1. Le texte en entier, dont je ne dirai que du bien. C'est l'analyse d'un texte pris dans une œuvre désignée à l'avance. Ici l'on n'a pas à craindre que l'étudiant s'aide de travaux tout faits ou que du moins les commentaires le dispensent de lire et de comprendre. J'ai vu sur les Femmes Savantes, sur les Plaideurs, sur Esther des questionnaires très habiles qui devaient révéler l'intelligence du candidat. L'épreuve est donc excellente. Pourquoi faut-il que seuls les futurs dentistes y soient soumis ?

2. Il y a ensuite des interrogations sur les belles lettres visiblement inspirées du livre de Verniolles. Hasarderai-je que ce manuel est étrangement suranné ? Quand on veut se pencher à l'égard de Boileau une raillerie facile, on rappelle que pour défendre Pindare, qu'il ne comprenait guère, il signalait dans un début d'ode je ne sais combien de figures accumulées. Et en effet ce ne sont plus ces fleurs artificielles que nous admirons aujourd'hui. Or les figures occupent un bon tiers du livre de Verniolles (et des questionnaires). La règle des trois unités y est présentée comme obligatoire. Et la poésie lyrique avec ses dépendances: ode religieuse, hémistiche, badine, etc., ressemble à un palais aménagé pour Pindare, Horace, J. B. Rousseau, mais où l'on n'aurait pas préparé d'appartements pour Hugo, Lamartine, Musset, Byron. Examinez le livre. Mais ne pourrions-nous pas nous en passer ?

3. S'ensuivent des questions de sémantisme, qu'il ne faut pas confondre avec l'enseignement des belles lettres. On fait son temps comme celui de la rhétorique et de la poétique. Pour bien des raisons: influence des littératures étrangères, création de l'esthétique au XVIIIe siècle, sentiment de l'évolution universelle, ce qu'il y avait pour un classique du XVIIIe siècle, de définitions exactes, de distinctions rigoureuses de règles obligatoires, de lois en un mot en littérature, tout cela s'est en quelque sorte défilé. On a vu, que les genres littéraires pareils aux autres qu'on croyait d'abord immuables et distincts comme des blocs, en réalité se transformaient et se pénétraient et que l'élan de la vie traversait les poses toutes victorieusement libérées des canons étroits, où notre dogmatisme effrayé les emprisonne. Et quand bien même cet évolutionnisme ou ce pragmatisme auraient tort, il reste vrai que l'étude de textes et la familiarité des auteurs rend inutile et presque ridicule la lecture des traités. (Quelques uns gardent tout de même une valeur esthétique et historique.)

4. De l'histoire littéraire, je répète ce que j'ai dit de l'histoire en général. Elle n'est trop souvent qu'une inintelligible nomenclature. Quel avantage y a-t-il pour moi à savoir que Lamennais est l'auteur d'un Essai sur l'Indifférence, si j'ignore presque tout de ce personnage et si j'en fais d'indifférence je ne saurais tout cela qu'il m'inspire ? Sans vouloir aucunement gêner l'indispensable de l'enseignement canadien, n'est-il pas suggestif qu'en France, dans les classes, les manuels d'histoire littéraire sont pourchassés et prohibés ? Et pourtant ce sont les chefs-d'œuvre de Dumeil et de Lanson. Mais on craint que la paresse du lecteur ne se repose sur des jugements tout faits. Que penseraient de certains résumés que j'ai vus dans les mains de nos candidats, où le Romanisme apparaît comme un développement du Roman, où l'on se contente de juxtaposer des noms d'auteurs des titres d'ouvrages dans un ordre tel que, par exemple, le XVIIIe siècle, s'ouvre avec Lefranc de Pompadour et se termine avec J. B. Rousseau ?

5. Reste la composition littéraire. Je me garderai d'en dire du mal; au contraire, je voudrais que cette épreuve permette aux candidats de développer leurs talents. Si on leur proposait des sujets qui piquent la curiosité, échauffent l'imagination, éveillent le cœur, exercent l'ingéniosité dialectique, quelle belle occasion de déployer leurs habiletés ! Malheureusement, il semble qu'on fasse peu de frais pour les intéresser. Celui qui a proposé le Tableau du Printemps traversé (pas bien loin) un sujet fort acceptable, a eu l'air d'un caractère presque exclusivement descriptif. Celui qui a ensuite réclaté le panneau

(1) Ce qui atténue la portée de ces critiques c'est que la version est suivie d'un questionnaire analytique qui exige une certaine connaissance du latin, et une étude intelligente du texte. Il n'en reste pas moins vrai qu'il vaudrait mieux ne pas désigner d'auteurs à l'avance, et qu'on devrait non seulement tolérer, mais recommander l'emploi du dictionnaire.

de l'été, s'il s'est montré équitable pour cette saison, s'est égaré aussi les grands efforts de l'imagination. Et ceux qui par esprit de discipline, ont exigé des fresques d'automne et d'hiver, ceux-là, préchant d'exemple, ont sagement appris aux élèves que les examens préliminaires de médecine ne doivent pas surexciter le cerveau.

A ce prudent conseil se joint d'ailleurs la recommandation de ne point dépasser un nombre restreint de lignes. C'est ainsi que Mme de Staël disait à Fichte: "Je vous donne un quart d'heure pour m'exposer votre système". Le bel entraînement, cet avis glacial ! Sans doute, la sobriété peut être une vertu. Pour Hugo protestant: Sobriété, s'écriait-il, c'est une prescription pour estomacs malades ! En tout cas, ce n'est pas sur la frugalité de leur production qu'il faut juger des intelligences juvéniles, mais bien plutôt sur leur richesse, sur leur exubérance même, en un mot, sur leurs promesses. Il sera plus facile à nos éducateurs d'élaguer que de féconder.

PHILOSOPHIE.

Bien que la philosophie soit réservée au programme des sciences, comme en réalité elle couronne et fonde tout le savoir, je ne permettrai d'envisager sous cet aspect elle paraît dans les examens. Du point de vue où je me suis placé je divise en trois catégories les sujets proposés:

1. Ceux qui ne sont presque que des sujets de mémoire. Si je demandais à un débutant la définition de l'âme dans Aristote, celle du Beau dans Kant, il pourrait les avoir apprises, il ne les aurait pas comprises. D'une manière générale, quand une théorie est ancienne, que la terminologie et même les concepts en sont devenus étrangers à nos habitudes de penser, elle ne s'introduit dans l'esprit que grâce à son prestige verbal. Les formules étranges exercent un attrait mystérieux sur les esprits jeunes qui les copient sans en saisir le sens. Il vaudrait mieux leur substituer sous un vocabulaire plus familier des idées plus assimilables. Aussi l'ose dire que la psychologie du moyen-âge qui règne encore devrait être remplacée comme on l'a fait dans les Universités catholiques d'Europe par une psychologie moderne. (2)

2. Il est des questions auxquelles le candidat peut apporter des réponses satisfaisantes, mais sans qu'on y distingue bien la part du jugement. C'est ce qui arrive pour les définitions qui ont une valeur historique, pour les règles de la logique, pour les lois que découvre expérimentalement la psychologie. On peut en donner des formules définitives. Le rôle de l'étudiant est d'abord de bien les comprendre et puis d'en graver dans le souvenir le texte immuable. Mais plus dans ses réponses il se rapproche des formules parfaites, moins nous saurons s'il les a visitées intérieurement, analysées, pesées. Ainsi on a demandé dernièrement les lois du syllogisme disjonctif et les définitions de la cause efficiente, formelle, etc. L'élève qui reproduit le langage d'Aristote peut s'être haussé jusqu'à le comprendre, il peut aussi s'être enfoncé dans un perroquet. Par conséquent de pareilles épreuves sont insuffisamment instructives.

3. Vient enfin les sujets, où la pensée affranchie du positivisme, se joue librement. Sans doute la liberté de la pensée n'est jamais absolue. D'une part, en effet, il est des vérités nécessaires qui limitent le champ de la curiosité et fixent l'indécision. Les idées ne résistent, disait Malebranche, d'autre part, quoique maître, à la façon des artistes, de la disposition de ses idées le philosophe est déterminé dans sa marche par les lois générales de la logique. Quelle est donc la part d'indépendance qui lui reste ?

A d'abord la liberté de la recherche et de l'hypothèse là où il n'y a pas encore de solution certaine. Or le domaine du Discutable est encore assez ample, la conciliation des philosophes assez éloignée pour que nous puissions soutenir sur mainte question des thèses personnelles. Et puis, de ces vérités généralement admises, que quelques-uns pas la logique, nous pouvons démontrer librement et choisissons notre point de départ et notre méthode de discussion. Ainsi on a donné dernièrement ce sujet: Le scepticisme est physiquement et métaphysiquement impossible. L'auteur a-t-il voulu dire: Le scepticisme est impraticable et dialectiquement insoutenable? ou bien: la considération de la nature et la science de l'être condamnent le scepticisme? le texte ne le dit pas clairement, mais chacune de ces propositions peut-être soutenue par les écoles les plus diverses et donner matière à d'intéressantes dissertations. Seulement pour que la liberté de notre candidat ne soit pas illusoire, il faut se garder de lui imposer une argumentation consacrée et stérotypée, sans quoi nous l'inclinons au lieu de le libérer. Je ne verrais même pas d'inconvénient lorsque la thèse n'est pas d'une vérité évidente à ce qu'on ne permit d'en douter. Ainsi, dans notre cas, si le scepticisme, sous sa forme pyrrhonienne semble abolie, on peut prétendre qu'il réparaît atténué, transformé dans les systèmes relativistes, qu'il n'est donc pas impossible, — ce qui ne veut pas dire qu'il soit recommandable.

Mais ce qui me semble un attentat à la liberté, que dis-je? à la raison, c'est l'obligation d'admettre comme vérité une proposition douteuse. Voici, par exemple, un sujet plusieurs fois donné contre lequel je m'insurge: Exposez les différentes théories relatives à l'union de l'âme et du corps. Laquelle est seule admissible? Si la distinction de l'âme et du corps s'impose à la pensée religieuse et spécialement à la pensée catholique, sur le rapport, sur l'influence réciproque de ces substances il n'y a pas de doctrine obligatoire. (3) La philosophie ne se trouve donc pas devant une question réservée et nous pouvons raisonner avec indépendance. Je me rappelle soigneusement toutes les doctrines que j'ai approfondies pendant dix-sept ans.

(2) Voir les Revues du R. P. Feillaube et de Mgr Méric.

(3) L'homme est à lui-même le plus prodigieux objet de la nature, car il ne peut concevoir ce que c'est que corps, et encore moins ce que c'est qu'esprit et "moins qu'aucune chose comment un corps peut être uni avec un esprit." C'est là le comble de ses difficultés et cependant c'est son propre être: "Modus corporis adhaerere spiritui comprehendit ad hominem non potest, et hoc tamen homo est." — PASCAL. Pensées, 224.

Après ces critiques, et après

Un Aliment riche, agréable, fortifiant et facile à digérer

Ogilvie's Wheat Marrow

formé de la moelle du plus beau blé de l'Ouest Canadien, remplace avantageusement la viande au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

En vente partout,
Chez Ogilvie Flour Mills Co., Ltd.
MONTREAL ET WINNIPEG.



OGILVIE'S WHEAT MARROW

THE ROYAL BREAKFAST FOOD

Manufactured by
OGILVIE FLOUR MILLS CO.
R. Ogilvie, Proprietor, 1000-1001, 1002-1003, 1004-1005, 1006-1007, 1008-1009, 1010-1011, 1012-1013, 1014-1015, 1016-1017, 1018-1019, 1020-1021, 1022-1023, 1024-1025, 1026-1027, 1028-1029, 1030-1031, 1032-1033, 1034-1035, 1036-1037, 1038-1039, 1040-1041, 1042-1043, 1044-1045, 1046-1047, 1048-1049, 1050-1051, 1052-1053, 1054-1055, 1056-1057, 1058-1059, 1060-1061, 1062-1063, 1064-1065, 1066-1067, 1068-1069, 1070-1071, 1072-1073, 1074-1075, 1076-1077, 1078-1079, 1080-1081, 1082-1083, 1084-1085, 1086-1087, 1088-1089, 1090-1091, 1092-1093, 1094-1095, 1096-1097, 1098-1099, 1100-1101, 1102-1103, 1104-1105, 1106-1107, 1108-1109, 1110-1111, 1112-1113, 1114-1115, 1116-1117, 1118-1119, 1120-1121, 1122-1123, 1124-1125, 1126-1127, 1128-1129, 1130-1131, 1132-1133, 1134-1135, 1136-1137, 1138-1139, 1140-1141, 1142-1143, 1144-1145, 1146-1147, 1148-1149, 1150-1151, 1152-1153, 1154-1155, 1156-1157, 1158-1159, 1160-1161, 1162-1163, 1164-1165, 1166-1167, 1168-1169, 1170-1171, 1172-1173, 1174-1175, 1176-1177, 1178-1179, 1180-1181, 1182-1183, 1184-1185, 1186-1187, 1188-1189, 1190-1191, 1192-1193, 1194-1195, 1196-1197, 1198-1199, 1200-1201, 1202-1203, 1204-1205, 1206-1207, 1208-1209, 1210-1211, 1212-1213, 1214-1215, 1216-1217, 1218-1219, 1220-1221, 1222-1223, 1224-1225, 1226-1227, 1228-1229, 1230-1231, 1232-1233, 1234-1235, 1236-1237, 1238-1239, 1240-1241, 1242-1243, 1244-1245, 1246-1247, 1248-1249, 1250-1251, 1252-1253, 1254-1255, 1256-1257, 1258-1259, 1260-1261, 1262-1263, 1264-1265, 1266-1267, 1268-1269, 1270-1271, 1272-1273, 1274-1275, 1276-1277, 1278-1279, 1280-1281, 1282-1283, 1284-1285, 1286-1287, 1288-1289, 1290-1291, 1292-1293, 1294-1295, 1296-1297, 1298-1299, 1300-1301, 1302-1303, 1304-1305, 1306-1307, 1308-1309, 1310-1311, 1312-1313, 1314-1315, 1316-1317, 1318-1319, 1320-1321, 1322-1323, 1324-1325, 1326-1327, 1328-1329, 1330-1331, 1332-1333, 1334-1335, 1336-1337, 1338-1339, 1340-1341, 1342-1343,

Chronique des Sports

JAMES J. JEFFRIES NE SERAIT PAS EN BONS TERMES AVEC SAM BERGER DEPUIS MERCREDI.

Les Montreal craignent que le National répète le truc de 1907.

LE PUBLIC CONTINUE A PATRONER LES COURSES DE DELO-RIMIER.

Rochester perd magistralement depuis huit jours. — Echos sportifs. — Nouvelles de partout.

LE TURF

Le PUBLIC EST FIDELE

La matinée d'hier s'est déroulée par un bel après-midi ensoleillé. Le public aura été fidèle jusqu'au bout. C'est en effet devant des estrades bien garnies qu'ont été disputées les cinq épreuves portées au programme de la réunion d'hier. Disais en passant que les favoris ont été durablement touchés, à l'exception de Ramble dans la dernière épreuve.

Les 5-1-2 furlongs permirent à Bredwiner, piloté par Griffin, de confirmer sa forme excellente. Meilleur de bout en bout, il entra sans trop se dépenser devant Donat, qui fatiguait à vue d'œil, et que Garwood passa sous le fouet, une tête devant Ching Hare.

Pleasing s'affirma décidément comme très bon coureur en plat. Quoi qu'il en soit, au départ, il réussit ensuite à reprendre le handicap dans la ligne d'arrivée où Montbert n'eût qu'à le laisser passer en grande vitesse.

Donna H. qui les preneurs avaient beaucoup joué l'aura causé une amère déception après avoir mené dans le premier demi-mille.

Spunky fit moins d'efforts au départ pour se dépenser à son aise vers la fin. D'abord choisi par les connaissances, Spunky fut délaissé lorsqu'ils apprirent que Turner le pilotait, et lui préférèrent la monture de Griffin. Ce manque de loyauté eut-il le don de stimuler le vainqueur ?

Tout s'emballe l'indiquant, car Spunky entra par deux longueurs devant celui qui lui avait été préféré.

Al Busch fit une course d'attente dans la quatrième épreuve. Second choix chez les Cookies, elle leur rapporta beaucoup d'argent en battant le favori Tenion.

Trois longueurs séparaient Ramble du premier suivant de son champ, à l'arrivée de la dernière course. Sa victoire fut plus que facile. Les Jockeys Crowhurst, Dryer, Thompson et E. Smith sont arrivés hier à Blue Bonnets, où nous les verrons monter avant la clôture de la réunion. Voici les résultats des courses d'hier :

1ère course, 5-1-2 furlongs :
1-Bredwiner (114) Griffin 1
2-Donat (117) Garwood 2
3-Ching Hare (117) Baker 3
Temps : 1:11.
Miss Cardigan a aussi couru.

2ème course, 4-1-2 furlongs :
1-Pleasing (120) Haynes 2
2-Montbert (124) Wilson 2
3-Collision (119) Griffin 2
Temps : 56-1-4.

3ème course, 1 mile :
1-Spunky (114) J. Turner 6
2-Donna H. (109) Griffin 3
3-Dona (109) Baker 4
Temps : 1:43-1-2.

4ème course, 4-1-2 furlongs :
1-Al Busch (123) Haynes 5
2-Pinon (118) Griffin 3
3-Cassie Arreger (102) Wilson 3
Temps : 56-1-2.

Voici la liste des entrées de cet après-midi.

1ère course, chevaux de 3 ans, et plus, 6 furlongs, à réclamer :
119-Ensley 119
King of the Valley 119
Van Dam 119
Lady Lusk 117
Miss Cardigan 149

2ème course, chevaux de 3 ans, et plus, 6 furlongs, à réclamer :
117-Nettie Carita 117
Babbie 109
Floss S. 109
London 27
Tlekis 105
Red Shawl 101

3ème course, 6 furlongs, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus :
122-Countermand 122
Inspector Purvis 122
Big Hand 119
Melino 119
Maita 117
Bredwiner 111

4ème course, 4-1-2 furlongs, à réclamer :
124-Pio Pico 124
Donald Mac 118
P. J. McCarthy 115
Greenlawn 115
Collision 114
Pinon 113

5ème course, chevaux de 3 ans, et plus, 1 mile, à réclamer :
115-Headley 115
Warner Griswell 114
Autumn King 112
Donna H. 109
Al Busch 108
Tod 101

A SARATOGA
Saratoga, 12. — Voici les résultats des courses de cet après-midi.
1ère course, six furlongs, \$500 ajoutés.
1er Sweep, 120, Butwell, 3 à 2, 7 à 10, 1 à 8.

2ème Louise S. 107, Gilbert, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5.

3ème Fauteroy 109, Powers, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5.
Temps 1:12-4-5.
Herkimer, Angeron, Colinet, Busy, Fighting Bob, Cheryola, Scarpa, Medallion et Hampton Court, ont aussi couru.

2ème course, Steeplechase \$500 ajoutés env. 2 milles.
1er Grandpa, 150, McAfee, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 5.
2ème Student King, 130, Gates, 8 à 1, 5 à 2.

3ème course, Stakes Seneca, à réclamer, \$1,000, six furlongs — 1, May River, 103, Greedy, 7 à 1, 7 à 10, 1 à 4, 2, Prince Gal, 119, Powers, 7 à 10, 1 à 4, 3, Personal, 103, Page, 30 à 1, 7 à 1, 2 à 1. Temps, 1:13.

Home Crest, Sententious, et Twilght Queen ont aussi couru.
4ème course, 1 mile, \$600 ajoutés — 1, Oscar A, 107, Taplin, 13 à 5, 1 à 2, 2, Zienap, 92, Garner, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5, 3, Hilltop, 99, McCarthy, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5. Temps, 1:39-2-5.

Malibie, Dorante, Wintergreen, Live Wire, Ethereal et Royal Vane ont aussi couru.

5ème course, chevaux de 2 ans, à réclamer, 5-1-2 furlongs, \$400 ajoutés. — 1, Ostend, 103, Butwell, 13 à 5, 1 à 2, 2, Zacatecas, 97, Ural, 8 à 1, 3 à 2, 1, 3, Loco, 105, Dugan, 6 à 1, 2 à 1. Temps, 1:07.

Frosty, Duquesne, Pulka, Love Matches, Matchfield, Cmpont, Howdy Howdy et Lingfield ont aussi couru.

6ème course, chevaux de 3 ans, et plus, \$400 ajoutés, 6 furlongs. — 1, Pete, 112, Davenport, 6 à 1, 2 à 1, 3, Vandan, 115, Taplin, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 1:14.

Clock Work, Bardminster, Maximun, Bandello, Woodnitch, Bonair, John Florio, Racing Belle, Peepin, Dolando et Solicitor ont aussi couru.

Voici la liste des entrées de cet après-midi :
1ère course, handicap, 7 furlongs — Prince Ahmed 124, Alfred 118, Tony Bonero 107, Fort Johnson 103, Tangle 100, George W. 100, Miss Kourne 92, Black Oak 90.

2ème course, à réclamer, 1 mile — Imitator 111, Mombassa 102, Alice Baird 101, Sun Dance, Summer Night, Skivo, 96, Rubia Granda 95, Hurlock 91, Gloriot 87.

3ème course, à réclamer, 5-1-2 furlongs — Lady Frederick, Plofield Olevia, Old Rose, Topnotch, Fereno, Dominica, 110, Gerardo Moltke, Rowland, Otis, Crack Shooter, Lucetta, Helen Carroll, 105.

4ème course, handicap, 1-3-16 mile — Moquette 118, Zipango 105, Gliding Belle 102, Nadzu, Mellowmint, 100, Albert Star 98, Pins and Needles 97, Miss Kearney 90.

5ème course, à réclamer, 1-5-16 mile — Tony Faust 116, Bellevue 108, Albert Star, Quantico, Mellow Mint, 101, Killierack 100, Right Guard, 98, Michael Beck 96, Hurlock 91.

6ème course, 6 furlongs — Henry Grothe, Baron Dieckau, Mazarin, Naureth Boy, Ozer, 112, Herpes, Little Friend, Fulfill, Dominica, 109.

A WINDSOR
Windsor, 12. — Voici les résultats des courses de cet après-midi :
1ère Course
1er Robert Pell, 15 à 1 ; 2e Tost-uous, 4 à 1 ; 3e P. Polly Lee. Temps 1:17.

Tommy Wood, Inferno, Queen, Judge, Walton, Jack Straw et Don ont aussi couru.

2ème Course
1er Ban Ives, 7 à 2 ; 2ème Lotta Creed, 2 à 5 ; 3ème Penkard, Temps 1:16-1-5.
Inflection et Dorando ont aussi couru.

3ème Course
1er Elder, 30 à 1 ; 2ème Pedro, 3 à 1 ; 3ème Hiacko, 2 à 2. Temps 1:31.
Alice, Mack, Sight, King Ferdinand, Ellall, Punhy, et Orphan Lad, ont aussi couru.

4ème Course
1er Merrick, 13 à 5 ; 2ème Ser Edward, 7 à 5 ; 3ème Charley Eastman, 3 à 5 ; Temps 1:51-5.
Little, Osage, Marchmont, Smiley, Corbett ont aussi couru.

5ème Course
1er Menol, 2 à 1 ; 2ème Youthful 6 à 1 ; 3ème Darengrat, 3 à 5. Temps, 1:30-1-5.
Sister, Phylis, Sensible, St-Clair, Vanen, Kokomo, and, Wonder Worker, ont aussi couru.

6ème Course
1er Doubt, 16 à 5 ; 2ème Oberon, 1 à 3 ; 3ème John, E. McMillan, Temps 8:43-2-5.
Point, Lace, Colonel, Zeb, Dunre-gan ont aussi couru.

SERIEUSE ANICROCHE
Ogdensburg, N.Y., 12. — Les officiers de la douane ici attendent des instructions du département du trésor sur une clause du tarif qui peut affecter l'avenir des courses au Canada. Les pistes canadiennes comptent en grande partie sur les chevaux américains et jusqu'ici les chevaux américains ont été payés au Canada et ont payé des droits.

Le percepteur Daniels, cependant, ne trouve dans le nouveau tarif aucune disposition qui permette la rentrée en franchise des chevaux américains.

qui sont allés au Canada pour des courses ou des expositions. Son interprétation de la loi est que tous les animaux vivants qui reviennent aux Etats-Unis doivent payer les droits. En attendant l'arrivée d'instructions de Washington, plusieurs chevaux en route pour Montréal sont détenus ici.

ATHLETISME

LEX FETES DE SEPTEMBRE.

Le programme des sports que le comité chargé de l'organisation des fêtes dites "de Retour à Montréal", a préparé, est unique d'intérêt et de variété. Courses de chevaux, baseball, la crosse, foot-ball, tir au pistolet, pistolet, régates, courses à pied, toutes de quilles, tout y est compris jusqu'à un Marathon qui réunira sur le même champ les coureurs les plus renommés de l'Amérique.

Chaque jour de la semaine des fêtes, du 14 au 20 septembre, il y aura deux ou trois articles au programme sportif qui fourniront à nos visiteurs occasion de se récréer.

Pendant cette même semaine, le "Montréal Jockey Club" tiendra sa réunion d'automne à Blue Bonnet, ce qui constitue toujours l'événement sportif et mondain de la saison.

Dans le cours de la même huitaine, nous aurons aussi le championnat annuel de la "Canada Canoe Association" qui sera disputé sur le fleuve, en face du Parc Dominion. Ces régates seront agrémentées d'attractions nautiques toutes spéciales qui en augmentent l'intérêt.

Au terrain de la rue Atwater, les amateurs verront le club de baseball Montréal clore victorieusement sa saison régulière. Les "Royals" passeront toute la semaine à Montréal.

Le grand concours annuel de sports en plein air de la "Canadian Amateur Association" aura lieu en même temps sur les terrains du M. A. A. A. Les meilleurs athlètes du Canada y figureront à côté des gloires athlétiques des Etats-Unis. Il est prévu que définitivement réglé est cette grande manifestation aura lieu le 15 septembre qui sera jour de fête civique à Montréal.

Et notre jeu national, la crosse, ne sera pas oublié. Les clubs Shamrock et Montréal, qui ont tous deux des aspirations et des chances d'emporter le championnat, se livreront une lutte intéressante et acharnée. Un tir au pion sous les auspices d'un club de tir local marquera aussi ce programme déjà bien rempli. Cependant, le championnat canadien au jeu de quilles, se disputera sur les pelouses du Montréal Club.

Un Marathon, "the last but not the least", en mettront en regard les meilleurs coureurs de longue haleine, que nous avons en Amérique viendra clore avec éclat ce programme d'attractions sportives. Les derniers détails de l'organisation seront réglés d'ici peu de jours.

A PROPOS DE SPORTS
Une très curieuse demande est soumise au comité des Finances. Le Dr E. Lachapelle partira ce soir pour Toronto, où ils arbitreront demain après-midi, à Scarborough-Beach.

Le National fera un grand effort pour vaincre le Montréal. Tant pis pour Joe Whyte, si ses aspirants au championnat se font battre au milieu des plus belles espérances.

Shaun O'Reilly ne jouera pas contre les Cornwall. Il sera remplacé par Tracy, "un jeune" plein d'avenir.

Les Tecumsehs ont perdu leurs "tricolors" dans le feu de Hanlan's Point. M. McBride devra leur en confier de nouveaux. Il est bien vrai de répéter que "le malheur des uns fait le bonheur des autres."

Trois Canadiens-français officieront en qualité d'arbitres dans les joutes de samedi. C'est un record.

Jiminy Murphy met toute sa confiance dans la rapidité de son champ.

Les Caps sortiront tout leur vieux attirail pour gagner à Scarborough Beach.

Le jeune Bouliane sera le réserviste du National à la M.A.A.A.

La dernière pratique du National s'est terminée au milieu du plus bel enthousiasme. Que nos joueurs restent sur le champ, et leurs adversaires éprouveront la "deuxième surprise" de leur existence avec le National.

Lol Solman reconstruit immédiatement les estrades du terrain des Tecumsehs. Le richissime propriétaire des Indiens ne fera pas les choses à demi, car il a promis de dépenser \$20,000 pour bien asséoir le public.

Les Tecumsehs finiront la saison à Rosedale. Ceci permettra à Charlie Guerrie de terminer sa carrière là, où il l'a commencée.

pour fins sportives seulement, il ne saurait être question de désaffecter la propriété pour y construire des maisons de louage, encore moins d'accorder aucune réduction de taxes.

Si les détenteurs actuels du Q. A. A., ne peuvent maintenir le champ de jeux, le gouvernement n'a qu'à rentrer en possession. Justement. Son Excellence lord Grey promettrait l'autre jour à l'équipage de l'"Empress", qui se plaignait qu'il n'y eût pas à Québec un seul champ libre et gratuit pour les jeux, de s'occuper de leur réclamation. Comme l'Association Athlétique de Québec n'existe plus que de nom, l'occasion serait excellente pour satisfaire ce besoin public d'un local gratuit où les clubs pourraient pratiquer leurs sports respectifs à tour de rôle.

(De "La Vie" du 28 juillet.)

LA CROSSE

UN TRUC A REPETER

La défaite du Cornwall, samedi dernier, permet au Montréal d'aspirer encore au championnat, mais ils devront compter avec le National qui, comme on le sait, s'est souvent fait jeu d'abattre d'un coup de crosse, se les espagnolades des aspirants trop certains.

Maintenant, quatre clubs sont de très sérieux concurrents : Tecumseh, Shamrock, Montréal et Toronto ; une victoire ou une défaite, en place un au piquet et relègue l'autre à l'arrière-plan. Que l'on se rappelle les cuisants regrets causés au Montréal, il y a peu d'années, par le National alors que le premier, sûr de vaincre les Canadiens-français, s'était vu déclassé et mis hors de course pour le championnat : ces choses-là peuvent se répéter encore et, il va de soi qu'on espère un tel résultat, dans les cercles où on veut l'avancement de la grande association athlétique dont les quartiers sont à Maisonneuve.

MORT DE MADAME MAURICE
Nous avons appris avec douleur la mort de la mère de M. J. Maurice, président de la ligue du Dimanche, survenue mercredi soir à sa résidence. Nous nous joignons à tous les amateurs de crosse et aux clubs canadiens français, pour offrir nos plus sincères condoléances à celui qui pleure aujourd'hui une mère tendrement aimée.

ENCORE LE COQ
Après avoir brillé dans les buts du Cornwall, Newy Lalonde se distingue aujourd'hui comme excellent joueur de home, dans l'Association de la Colombie Anglaise. Autrefois, le pigeon des tireurs, il est devenu tout-coup le cauchemar des gardiens de buts par son adresse à les déjouer. Le classement suivant indique suffisamment la supériorité de Newy sur tous ses rivaux :

Joueurs Part. Pts
Lalonde (V.) 6 15
C. Spring (N.W.) 6 10
G. Spring (N.W.) 6 9
Allen (V.) 6 8
Murray (V.) 6 4
L. Turnbull (N.W.) 6 4
Godfrey (V.) 3 3
Latham (V.) 4 4
G. Matheson (V.) 5 4
A. Turnbull (N.W.) 6 2
W. Turnbull (N.W.) 6 2
Hennessy (V.) 6 4
O'Brien (V.) 6 3
T. Rennie (N.W.) 6 2
Bryson (N.W.) 6 2
Garvey (V.) 2 1
Clarkson (V.) 6 1

DANS LE CENTRE.
Le président de la N. L. U. et le Dr E. Lachapelle partiront ce soir pour Toronto, où ils arbitreront demain après-midi, à Scarborough-Beach.

Le National fera un grand effort pour vaincre le Montréal. Tant pis pour Joe Whyte, si ses aspirants au championnat se font battre au milieu des plus belles espérances.

Shaun O'Reilly ne jouera pas contre les Cornwall. Il sera remplacé par Tracy, "un jeune" plein d'avenir.

Les Caps sortiront tout leur vieux attirail pour gagner à Scarborough Beach.

Le jeune Bouliane sera le réserviste du National à la M.A.A.A.

La dernière pratique du National s'est terminée au milieu du plus bel enthousiasme. Que nos joueurs restent sur le champ, et leurs adversaires éprouveront la "deuxième surprise" de leur existence avec le National.

Lol Solman reconstruit immédiatement les estrades du terrain des Tecumsehs. Le richissime propriétaire des Indiens ne fera pas les choses à demi, car il a promis de dépenser \$20,000 pour bien asséoir le public.

Les Tecumsehs finiront la saison à Rosedale. Ceci permettra à Charlie Guerrie de terminer sa carrière là, où il l'a commencée.

Les Caps sortiront tout leur vieux attirail pour gagner à Scarborough Beach.

Le jeune Bouliane sera le réserviste du National à la M.A.A.A.

La dernière pratique du National s'est terminée au milieu du plus bel enthousiasme. Que nos joueurs restent sur le champ, et leurs adversaires éprouveront la "deuxième surprise" de leur existence avec le National.

Lol Solman reconstruit immédiatement les estrades du terrain des Tecumsehs. Le richissime propriétaire des Indiens ne fera pas les choses à demi, car il a promis de dépenser \$20,000 pour bien asséoir le public.

Les Tecumsehs finiront la saison à Rosedale. Ceci permettra à Charlie Guerrie de terminer sa carrière là, où il l'a commencée.

Les Caps sortiront tout leur vieux attirail pour gagner à Scarborough Beach.

Le jeune Bouliane sera le réserviste du National à la M.A.A.A.

La dernière pratique du National s'est terminée au milieu du plus bel enthousiasme. Que nos joueurs restent sur le champ, et leurs adversaires éprouveront la "deuxième surprise" de leur existence avec le National.

Lol Solman reconstruit immédiatement les estrades du terrain des Tecumsehs. Le richissime propriétaire des Indiens ne fera pas les choses à demi, car il a promis de dépenser \$20,000 pour bien asséoir le public.

Les Tecumsehs finiront la saison à Rosedale. Ceci permettra à Charlie Guerrie de terminer sa carrière là, où il l'a commencée.

Les Caps sortiront tout leur vieux attirail pour gagner à Scarborough Beach.

Le jeune Bouliane sera le réserviste du National à la M.A.A.A.

La dernière pratique du National s'est terminée au milieu du plus bel enthousiasme. Que nos joueurs restent sur le champ, et leurs adversaires éprouveront la "deuxième surprise" de leur existence avec le National.

NE RESTEZ PAS DANS LA CUISINE

Pourquoi pâtir dans la cuisine quand vous pouvez acheter à bas prix les fèves au lard excellentes et prêtes à servir.
"Clark's Chateau Brand Baked Beans"
Cuites par un procédé spécial à très haute température, chaque fève est parfaitement amollie sans être brisée, et même les personnes dyspeptiques peuvent en manger sans crainte.
Ces fèves "Chateau Brand" sont un triomphe de l'art de la cuisine. Essayez-les. — 10c, 15c, et 20c, la boîte.
WM. CLARK, Fabricant de Spécialités Alimentaires de Haute Qualité. MONTREAL 111-1-v.

AMUSEMENTS

PARC DELORIMIER

Courses en Plat, du 31 Juillet au 18 Août
SOUS LES AUSPICES DU
Montreal Driving Club Co.,
4 belles courses en plat et une sous harnais chaque jour — Pluie ou beau temps.
Les tramways de la rue Amherst vont directement jusqu'à l'entrée de la piste. 20 minutes de tramway. 1ère course à 2:30 p.m.
Admission générale y compris la grande estrade 50c
90-16 ap.

FRANÇAIS MATINEE TOUS LES JOURS

LUNDI PROCHAIN 16 AOÛT
OUVERTURE DE LA SAISON
M. A. H. WOODS PRÉSENTERA LE PLUS SENSATIONNEL MELODRAME.
"CONVICT 999"
par JOHN OLIVER, en 4 actes et 15 tableaux.
Le plus étonnant et terrifiant drame de l'époque.
PRIX : 10, 20, 30 et 50c. Sièges en vente maintenant. 111-2-am.

PARC SOHMER TOUS LES JOURS

Attractions variées. Soirées de gala, mercredi et vendredi.
La Bande complète sur le nouveau kiosque tous les soirs.
ADMISSION, 10c. ENFANTS (après-midi) 5c. 88-n-am.

THEATRE NATIONAL

OUVERTURE DE LA SAISON
Lundi, 16 Août "LA BELLE GABRIELLE"
Nouveaux Débutants. Prix populaires. Matinées populaires, 10, 15, 25c. — Les billets sont en vente. 110-2-am.

BENNETT'S THEATRE

Arthur Dunn et Marie Clavier, Louis Guertin, Tom Nawn & Co., Chord Simpson, Raymond, Caverly, Josselin, Emma Francis & Boys, Tom Smith, Benoit, Mathieu, 15c à 50c, toutes les soirées, 15c à 75c. 107-5-am.

ROYAL — Ouverture de la saison

A la matinée du lundi 15 août avec les BURLESQUES DE SAM T. JACK
Le contrôle sera ouvert samedi le 14 août de 9 hres. à 5 hres. Meilleur que jamais. 110-2-am.

LA BOXE

JEFFRIES L'A-T-IL REPUDIÉ ?
Chicago, 12. — Sam Berger, le représentant de Jim Jeffries, n'a pu être trouvé par la nouvelle qui circulait aujourd'hui, que le chaudiériste avait repudié tous les engagements signés hier, avec Jack Johnson. "M. Jeffries n'a sûrement pas compris ce qui a été conclu, mercredi, a déclaré Berger. Je lui ai télégraphié la réclamation des arrangements rétroactifs que j'ai signés, tel qu'il m'avait été autorisé à le faire. D'ailleurs, le contrat intervenu entre moi et Johnson ne sera valable qu'en autant que les clauses supplémentaires qu'on doit y ajouter seront acceptées par les deux boxeurs. Je suis assuré que M. Jeffries approuvera tout ce que j'ai fait en son nom."

LES REGATES
A ST-EUSTACHE
St-Eustache, 12. — L'on est à l'organisation des grandes régates à St-Eustache pour dimanche le 22 août prochain. Le comité chargé d'organiser cette fête n'a rien négligé pour faire un succès en cette circonstance. Les régates auront lieu à 2-1-2 heures de l'après-midi et le soir il y aura illumination de tout le village et des rives de la rivière des Mille-Îles, le grand feu d'artifice sera lancé à Bélabourg dans la baie du Moulin.

Les citoyens de St-Eustache invitent leurs amis des endroits environnants et ceux de Montréal de venir à cette fête ; ils seront les bienvenus. Le train qui laisse la Gare Viger, le dimanche à 9 h 40 heures du matin, arrive à St-Eustache à 11 heures, le prix du billet aller et retour n'est que de 90 cents et ces billets sont bons pour retourner jusqu'au dernier train du lundi.

LE CANOTAGE
A ST-JEAN, P.Q.
Toronto, 11. — Quoique l'assemblée annuelle de la Canadian Canoe Association soit encore très éloignée, il est pratiquement décidé que la prochaine grande réunion aura lieu à St-Jean, P.Q.

TROT ET AMBLE
LE SUCCES LES ATTIRE
Attirés par le succès des courses du dimanche à St-Laurent, plusieurs propriétaires qui s'étaient jusqu'ici tenus à l'écart, commencent à reconnaître qu'ils ont pécunié et demandent aux organisateurs de vouloir bien les faire partir pour les représenter. Heureux de plaire aux turfistes et aux turfistes, les dirigeants se rendent de bonne grâce au vœu des requérants, et les inscrivent sans autres formalités.

LA COURSE A PIED
ATTENDONS L'ARC-EN-CIEL.
Les harriers montréalais, que la guerre de la C.A.A.U. avec la Fédération avait tenus séparés en deux clans, depuis trois ans, fraterniseront et se rencontreront en piste à partir d'aujourd'hui.

Après bien des pourparlers qui auraient peut-être réussi à faire régner la paix plus tôt qu'elle a été conclue, mais qui furent souvent rendus inutiles par l'interposition de l'un ou de l'autre des deux grands corps d'entraîneurs, voici que MM. Power et

CARTES

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON

55 rue St-François-Xavier.
Tél. Bell Main 5141. Tél. Merc. 642, 299-n.

Gauthier & Daoust

Architectes et Évaluateurs
Bâtisse Banque d'Epargne, 150 rue St-Jacques
3ème plancher, chambres nos 303 et 314
Téléphone Bell Main 2257 Montréal.

PATENTES

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ? — Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marjory S. Marlon, Ingénieurs Canadiens, Bureaux : (Edifice New York Life, Montréal) Washington, D.C.

ENTREPRENEURS

MARTINEAU & PRENOUVEAU

Contracteurs Généraux
Spécialité : MACONNERIE
J. B. MARTINEAU, 969 Mont-Royal, Tl. Est. 1960.
F. X. PRENOUVEAU, 1301 Saint-Denis,

Le Canada

MONTREAL, 13 août 1906.

NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FRANCE

Comment les développer

Le premier traité de commerce franco-canadien est entré en vigueur en 1896. A ce moment, nos échanges se montaient à :

Importations de France	\$2,601,351
Exportations en France	690,696
Total	\$3,292,047
En l'année terminée le 31 mars 1906, ces échanges ont été :	
Importations de France	\$10,251,717
Exportations en France	1,806,702
Total	\$12,058,419

Notre commerce total avec la France a donc augmenté, de 1897 à 1906 de 366 pour cent.

Mais, en analysant ces chiffres, nous trouvons que nos importations de France ont augmenté de \$7,650,000, tandis que nos exportations en France n'augmentaient que de \$1,116,000. Il semble qu'il n'y ait pas eu égalité de stimulation au commerce dans les deux directions.

Il est possible que cette différence provienne pour partie, de ce que la liste des articles français dégrevés à leur entrée au Canada était mieux choisie que celle des articles canadiens dégrevés à leur entrée en France ; mais ce ne peut en être la seule raison, car l'augmentation de l'importation française s'est produite aussi bien sur les articles soumis au tarif général, que sur ceux qui couvrent le tarif de faveur.

Mais une des causes les plus importantes de cette différence, c'est que la France avait chez nous, pendant toute cette période, une Chambre de Commerce française, qui, suivant avec attention notre marché, était prête à signaler aux producteurs français tout débouché qui pourrait se présenter.

Nous ne faisons pas un reproche à la Chambre de Commerce française de ne pas avoir développé nos exportations en France dans la même proportion que nos importations de France. Elle a cru sans doute qu'il n'était pas dans son rôle de susciter de la concurrence aux producteurs français, comme dans le cas que nous citons l'autre jour et alors le moins qu'elle pouvait faire, c'était de s'abstenir.

Son rôle, sa mission, sont les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient alors. Seront les mêmes lorsque le nouveau traité sera en vigueur, et nous n'avons pas le droit de lui demander de s'en départir.

C'est pourquoi le commerce et l'industrie du Canada ne peuvent pas compter sur les bons offices de la Chambre de Commerce française pour leur trouver des débouchés en France. Et c'est aussi pourquoi le bureau de renseignements que nous proposons à la Chambre de Commerce du District de Montréal d'établir, serait, non pas seulement utile, mais nécessaire au développement de notre commerce avec la France.

Nous pourrions dire qu'il nous est indispensable, si nous voulons tirer tout le parti possible des avantages que nous obtenons par le traité de 1907.

LE "TIMES" ET LE TARIF DES ETATS-UNIS

L'Angleterre n'en est ni surprise ni découragée

L'Angleterre étant un pays de libre échange où tous les pays — même les colonies anglaises — sont traités sur un pied d'égalité absolue, le tarif des Etats-Unis ne saurait l'affecter qu'en son échelle de droits minima. Il ne peut y avoir de prétexte pour imposer le tarif maximum aux produits anglais.

Et cependant, le nouveau tarif Payne-Aldrich, en vigueur depuis quelques jours, n'inspire en Angleterre que de vagues regrets.

Le "Times" de Londres a publié un supplément spécial traitant du tarif, et voici comment il l'apprécie :

"En somme, dit-il, aucun pays n'est moins affecté par les nouveaux droits américains que le Royaume-Uni. Nos manufacturiers avaient déjà leur pleine mesure d'horreur, sous forme de droits élevés imposés par la loi Dingley, et le tarif Payne-Aldrich ne leur apporte aucune terreur nouvelle, excepté pour quelques articles de moindre importance dans les marchandises de belle qualité. Certaines sortes de cotonnades, par exemple, que Manchester réussissait jusqu'ici à exporter aux Etats-Unis sont maintenant visées par les charlatans protectionnistes et seront probablement exclues par la nouvelle classification adoptée. Les soieries, l'acier de grande vitesse (article d'importance croissante), et quelques produits chimiques se voient aussi confrontés par de plus hauts obstacles."

Le grand confrère insiste sur ce point qu'il n'y a eu ni déception, ni découragement chez les industriels anglais. D'autre part, les quelques réductions de droits accordées sont trop insuffisantes pour avoir aucun effet.

Il se réjouit pourtant de la clause qui fixe l'évaluation des marchandises à leur valeur sur le marché des Etats-Unis, parce qu'elle fera cesser la pratique des importateurs allemands, hollandais et japonais, de faire évaluer leurs marchandises bien au-dessous des prix réels.

L'augmentation des droits sur les eaux-de-vie de France, favorisera les whiskies d'Ecosse et d'Irlande. L'admission des peaux en franchise ne fera pas plaisir aux tanneurs anglais.

"Le nouveau tarif, dit le "Times", sera, nous le craignons, très incommode pour le Canada; mais le Canada n'est pas dépourvu de moyens de défense."

Les pays qui souffriront le plus, c'est la France et l'Allemagne, dont les produits seront probablement frappés de la surcharge de 25 p.c. du tarif maximum.

Assez illogiquement, croyons-nous, le "Times" conclut que cette politique de protectionnisme exagéré va aider les Réformateurs du Tarif anglais à introduire l'idée protectionniste en Angleterre.

Ce serait un renversement du principe qui veut que l'excès dégoûté de l'usage même modéré d'une dose. Ainsi, du moins, pensaient les Spartiates, lorsqu'ils faisaient circuler dans leurs rues des flots ivres, pour inculquer la tempérance à la jeunesse.

Une attitude libérale

Il convient de féliciter le "Manitoba Free Press", le grand organe libéral de Winnipeg, de la tolérance et de l'impartialité qu'il met à la discussion qui s'agit en ce moment, autour de la création d'un diocèse Catholique en Saskatchewan.

Comme nous l'annonçait, hier, une dépêche de Winnipeg, il est, en effet, question, parmi les catholiques de l'archidiocèse de St-Boniface, de la création d'un nouveau diocèse dont Regina, la capitale de la Saskatchewan, serait le siège.

On ajoute que l'élément anglais de l'archidiocèse désire voir un prêtre de langue anglaise recevoir la dignité épiscopale. Et c'est à ce sujet que le "Manitoba Free Press" a publié un commentaire, que mentionnait notre dépêche, et que nous croyons devoir mettre en relief.

"Il faut se rappeler, dit le "Manitoba Free Press", que les Canadiens-Français ont été depuis de nombreuses années les premiers prêtres à évangéliser dans l'Ouest, et un grand nombre de ces missionnaires, qui ont ainsi travaillé dans l'Ouest du Canada, ont consacré et donné leurs vies à la cause catholique dans l'Ouest."

Nous n'avons pas à nous immiscer en cette discussion; mais il nous fait plaisir de retrouver, chez notre confrère de Winnipeg, cet esprit de tolérance et de modération qui a toujours été l'idéal du libéralisme, et que le parti libéral s'est efforcé de pratiquer.

La justice pour tous, une solution qui apporte à tous les éléments leur part de droits, — tel a été le programme libéral.

Et la presse libérale sait prouver, quand l'occasion s'en présente, qu'elle est imbu de ce principe.

L'attitude du "Free Press", encore une fois, mérite d'être signalée hautement comme œuvre de vrai libéralisme.

Le Canada et les Antilles

M. E. H. S. Hood, agent commercial du Canada aux Antilles Anglaises, vient d'adresser au département du commerce un rapport très intéressant.

Si les industriels canadiens veulent s'en donner la peine, dit-il, ils peuvent placer beaucoup de leurs produits aux Antilles. Mais il faut qu'ils s'en donnent la peine et qu'il y envoient leurs voyageurs avec des échantillons.

Les négociants des Antilles, dit M. Hood, sont très bien disposés à l'égard du Canada; mais comme ils ne voient presque jamais de représentants de maisons canadiennes, ils sont bien forcés de s'adresser ailleurs.

Le commerce anglais, au contraire, fait visiter régulièrement ces marchés par ses voyageurs et il y fait des affaires considérables, en concurrence avec les Etats-Unis, pourtant mieux placés géographiquement.

Les importateurs des Antilles font à peu près dans toutes les lignes: tissus et nouveautés, épicerie, ferronneries, chaussures, poisson, denrées alimentaires, etc.

Il fut un temps où les farines canadiennes n'étaient pas considérées comme convenables par les Antilles; mais avec les procédés de la minoterie moderne, on les a si bien améliorées, on en a augmenté si bien la capacité de se conserver sous ce climat chaud et humide, que l'on entend maintenant faire beaucoup d'éloges de nos farines dont la vente augmente constamment.

Aux Antilles, on serait bien en faveur d'une réciprocité douanière avec le Canada, comme l'a démontré une convention tenue l'hiver dernier; mais comme ces îles n'ont pas de gouvernement autonome, le ministère impérial des Colonies n'entend pas permettre que les produits canadiens soient admis à un tarif inférieur à celui que paient les produits anglais.

Cependant, il a nommé récemment une commission qui doit aller aux Antilles étudier la question. Espérons qu'il en sortira quelque avantage pour nous.

Coups de plume

M. Taft va entrer en guerre, dit-on, contre la politique instituée par M. Roosevelt, en matière de trusts. Voilà un lion auquel l'ex-président ne s'attendait peut-être pas.

Nous applaudissons à la construction de nouveaux bains publics. Ceux qui existent déjà ont donné satisfaction, et ils sont très appréciés par toute une classe à qui ils apportent un plaisir tout hygiénique.

On a appris au public, à une récente séance de l'enquête Cannon, que les inspecteurs des travaux de la Voirie sont nommés par l'influence échevinale, qu'ils sont très souvent incompétents, et que les plus hautes soumissions acceptées sont parfois de qualité inférieure aux plus basses soumissions.

Cela figure bien dans la collection.

PIANOS A LOUER

Pianos à louer depuis \$2.00 par mois en montant. Six mois de location ou à l'achat le piano. Système d'us seul prix et conditions de paiement faciles. Seule agence pour les pianos Steinway et Pianos-Pianos. Démonstrations tous les jours chez NORDHEIMER'S, Limited, 689 rue St-Catherine-Ouest. Phone Up 1000 8066.

Au sujet de l'incendie qui a détruit les terrains de jeux, estrades, etc., à Hanlan's Point, Toronto, le "Toronto Star" insiste sur le désastre qu'on aurait eu à enregistrer, si la conflagration se fut déclarée quand la foule envahit ces terrains. Et il suggère que toutes constructions de ce genre soient faites, à l'avenir, à l'épreuve du feu.

Un grand historien moderne affirme voir dans la civilisation américaine la même lutte entre la ploutocratie et la démocratie que celle qui a mené la Rome antique à sa fin.

Ces rapprochements sont toujours intéressants à la fois et dangereux. La nature humaine, en somme, ressemble à l'idéal de Verlaire; elle n'est jamais avec le temps "ni tout-à-fait la même, ni tout-à-fait une autre".

Une dépêche nous apprend qu'une société privée est en voie de formation, à Québec, pour la construction d'une cale-sèche.

Si tel est le cas, nous en félicitons les québécois, qui prendraient ainsi le vrai moyen de s'assurer la réussite prochaine d'une telle entreprise. Et la subvention offerte par le gouvernement viendrait, à propos, à l'initiative privée; au lieu que l'action directe gouvernementale ne ferait que l'endormir plus profondément.

A propos d'instruction technique

(Pour le "Canada")

Dans l'"American Machinist" du 22 juillet dernier je lis un article intitulé "Les Mathématiques et l'American Machinist". Dans cet article, l'éditeur répond victorieusement aux nombreux lecteurs qui lui ont reproché de se servir d'algèbre dans ses explications et démonstrations. Ces bonshommes voudraient que tout soit résumé par la simple arithmétique, voire même par l'arithmétique vulgaire. Les ouvriers, machinistes, ajusteurs et autres, les plus intelligents s'ennuient devant une racine. Et l'éditeur est obligé de leur expliquer que les cas sont fréquents où une formule algébrique est presque indispensable pour l'expression d'une façon compréhensible.

Tout le monde sait combien le Canada importe d'ouvriers américains sous le prétexte, — encore malheureusement vrai — qu'ils sont en général plus instruits que leurs camarades canadiens. En effet il arrive souvent, dans les manufactures, qu'on peut trouver à son état, un ouvrier américain capable de donner un coup de main au bureau de dessin. D'autre part, il est convenu que tous les ouvriers américains travaillent seuls d'après un plan, à de très rares exceptions près, et que chez les canadiens, ceux qui peuvent travailler ainsi sont les rares exceptions.

Il ne faut pas cependant exagérer l'avantage de l'ouvrier américain sur le canadien. Assis trop souvent devant son étal ou sa machine, le cou ensermé dans son col et sa cravate, ayant tout juste daigné retirer ses manchettes, il ne peut être comparé au Canadien. Celui-ci, en effet, occupe bien plus consciencieusement sa journée, tandis que celui-là, conscient d'une supériorité que le tempérament de sa race le porte à exagérer, suivant, même à son insu, les méthodes préconisées par les unions, laisse la journée couler lentement son petit cours tranquille sans "rien se casser" suivant l'expression vulgaire.

Mais l'article de l'"American Machinist" dont je parle, prouve clairement que cette supériorité de l'ouvrier américain, est généralement exagérée et entretenue par la morgue nationale et le toupet non moins naturel de nos voeux.

Aussi, si l'ouvrier canadien (l'apprenti d'abord, et même les hommes mariés ou non) voulait faire un petit effort et fréquenter un peu plus les écoles du soir, et aussi plus sérieusement, il aurait reconquis en peu d'années toutes les places accordées à ses collègues venant de l'autre côté des lignes.

Au surplus de l'ouvrier, au dessous de l'ingénieur — hiérarchiquement parlant — il existe une classe fort importante de travailleurs de laquelle l'élément canadien est presque complètement exclu. Je veux parler de la classe des dessinateurs, contremaîtres, chefs d'atelier, etc., en un mot de tous ceux qui, quoique n'étant pas à la tête d'une entreprise industrielle quelconque, ont cependant une part de commandement et de responsabilité.

N'allons pas voir dans cette quasi-exclusion une manœuvre voulue de la part d'une majorité industrielle d'une autre race. Ce sont là préjugés de polichinelles. Le Canadien-français, malgré ses dons naturels, pour le moins égaux s'ils ne sont supérieurs, à ceux de beaucoup d'autres peuples, est resté ignorant, en général, par la faute des régimes qu'il a subis. Comme d'autre part les discours — saucés St-Jean-Baptiste — l'ont rendu quel que peu vaniteux (n'oublions pas que je parle de la masse du peuple), la masse anglaise, qui n'a pas à se donner la peine d'approfondir, et qui est portée à suivre les théories de Lord Durham, éprouve vis-à-vis du Canadien-français un léger sentiment d'appréhension antipathique. Si donc, on ne trouve qu'un léger pourcentage de Canadien-français faisant partie de cette classe intermédiaire de travailleurs industriels, cela est uniquement dû aux lacunes de l'instruction.

Car en réalité, en effet, voilà ce qui se passe. A seize ans au maximum — on viole souvent la loi — sachant lire, écrire et ses quatre règles — (un point, c'est tout) le jeune homme entre en apprentissage pour aider ses parents à donner la becquée matérielle à sa légion de frères et de sœurs. Il apprend alors machinalement son métier, uniquement par le temps et la force des choses, sans raisonnement, sans logique. Quelquefois, les plus courageux fréquentent les écoles du soir, ils apprennent la les grandes lignes théoriques de leur métier. Ceux-là arrivent rapidement à avoir un bagage supérieur à celui de leurs collègues américains, et leur énergie devient préférable par leur énergie et leur assiduité au travail. Mais qu'ils sont donc rares ! Il n'y en a pas.

à souhaiter, devant l'impossibilité actuelle de rendre ces cours obligatoires, de les voir beaucoup plus encouragés par tout le monde ; les parents — ceux-là, pas d'illusion, ils n'ont pas à forcer leurs enfants à s'instruire — les propriétaires, les commerçants et surtout les patrons ; car c'est, en augmentant, le bien-être de l'ouvrier quand ce dernier l'acquiert par le travail, accroître la prospérité de tous.

Quant à l'autre classe, il faudrait pour pouvoir y faire pénétrer l'élément canadien répandre à profusion l'instruction technique.

Oh ! je sais que l'on va me répondre que le gouvernement a créé deux écoles techniques, en ce moment en construction. Oui, en effet, et personne ne peut approuver plus que moi sa décision. C'est un acte qui restera à son crédit et qui balancera bien des peccadilles. Mais le gouvernement ne peut tout faire à lui seul. Il faut que tout le monde s'intéresse à cette œuvre, dans tous les milieux. Et ce qui est fort regrettable c'est que peu de personnes, encore, parmi celles que cela doit intéresser, en comprennent l'absolue nécessité, que trop de personnes, hélas ! ignorent encore sa fondation et son but.

Une chose surprenante existe. Dans la masse du peuple, la masse d'ouïe doivent sortir les futurs élèves, les mots d'algèbre et de géométrie évoluent dans les esprits des matières transcendentes, accessibles seulement à des cerveaux spécialement constitués, et ils s'en éloignent crantement. Faire de la géométrie, oh mon Dieu ! c'est faire avec des traits un enchevêtrement de ficelles, de piquets et de cerceaux, des combinaisons étranges de casse-tête chinois ou des mouvements de mécanique céleste ! Faire de l'algèbre ! Brr ! c'est placer des signes cabalistiques dans une diabolique corne, et, un crayon en forme de trident à la main, faire des mixtures explosives au-dessus d'une fournaise ardente, le rire sur les lèvres !

Et pourtant l'algèbre et la géométrie, sciences presque enfantines, sont les premières bases, l'alphabet, de toutes les industries. Tout dessinateur, tout contre-maître, sans qu'il leur soit nécessaire d'évoluer dans les abstractions de l'algèbre transcendante ni dans la géométrie analytique ou commence le domaine de l'ingénieur, doit posséder un peu de ces sciences fondamentales sans lesquelles IL EST IMPOSSIBLE DE TRAVAILLER INTELLIGEMMENT.

Les écoles techniques sont fondées, mais il faut qu'elles soient pleines, bondées, archi-bondées de Canadiens-français. Avec les dons naturels de la race, nos jeunes gens, après quelques années d'études, seront aptes à remplir les nombreuses positions lucratives que les étrangers détiennent à leur détriment.

Ils se répandraient alors, toujours plus nombreux, sur l'immense territoire canadien, sauraient bientôt tirer profit, eux-mêmes et pour eux-mêmes, des ressources presque inépuisables de la nature.

Nous savons que les personnes qui s'occupent des écoles techniques, se dévouent à leur réussite, qu'ils sont décidés à faire tous les sacrifices nécessaires pour que, dignes de leur nom et de leurs conceptions d'Europe, elles donnent les résultats qu'on attend d'elles. Mais elles auront besoin du concours de tous, et une trop grande partie du peuple canadien est hypnotisée, un peu par les récoltes superbes dont nous sommes si justement fiers, et UN PEU TROP par l'aristocratie des professions libérales déjà fort encombrées, et où la quantité surpasse la qualité.

Evidemment l'agriculture est la mamane nourricière du pays ; mais

l'industrie est sa sœur cadette, et il ne faut pas que l'agriculture absorbe toutes nos facultés. Le Canada ne doit pas rester uniquement un pays de cultivateurs et abandonner à d'autres ses sources de richesses industrielles.

Puis enfin, l'étude des mathématiques apprend à raisonner, et quand les progrès de l'industrie auront développé la science du raisonnement, il y aura un pas énorme de fait dans la voie du progrès intellectuel, économique et social.

V. de MONAC.

Le service civil

Nous lisons dans la "Presse" : Le "Canada a raison de conseiller à la jeunesse de ce pays de ne point diriger ses ambitions vers les fonctions publiques."

Il est vrai que le service civil, grâce à la nomination d'une commission spéciale, a été amélioré, et il le sera davantage à l'avenir. Mais quels que soient les efforts de M. Adam Short et de M. M. G. Larochelle, les deux commissaires du service civil nommés l'an dernier, ils ne pourront jamais améliorer ce service de façon à permettre à la jeunesse de donner toute la mesure de son talent, de son esprit d'initiative, de son énergie.

Nous bénissons, aujourd'hui, la Providence du fait que le siège du gouvernement fédéral ait été fixé à Ottawa, de préférence à Montréal. Si la métropole commerciale du Canada était la capitale de notre pays, vous verriez des centaines de jeunes gens, sortant chaque année des collèges, des universités, des séminaires, des "high schools," etc., jeter leurs regards vers les édifices parlementaires, qui seraient construits, disons sur la montagne ou ailleurs. Au lieu de chercher des emplois dans le commerce, dans les banques, dans les compagnies d'assurances, dans les industries, ces jeunes gens, faussement attirés par l'espoir d'une vie facile et d'un travail plus facile encore, feraient comme un grand nombre font à Ottawa : ils passeraient des semaines, des mois et des années à ne rien faire, dans l'attente d'arriver ultérieurement à un emploi dans le service public. Ce serait la démolition du commerce de la métropole, l'anéantissement de toutes les jeunes énergies, et la destruction complète de talents qui, dans d'autres sphères de l'activité humaine, rendent à notre ville, à notre province et à notre pays, des services signalés.

Jeunes gens qui sortez des collèges, des universités et des écoles, ne cherchez pas à entrer dans le service civil ; vous y perdrez votre indépendance, votre capacité de travail, vos énergies.

La vie n'a de charme que si vous avez du courage et des difficultés à vaincre. Or le service civil est la négation de tout cela.

LE MONSIEUR QUI DE-VAIT "L'ETRE"

Vous l'avez rencontré, depuis quarante-huit heures, un peu partout : dans la rue, au cercle, autour des dernières tables où l'on dîne. Il est plein de dignité, et regarde, avec un sourire narquois, les gens dissuader sur la crise. Il ne dit rien. Il écoute. Et quand on lui demande s'il est content que le ministère soit tombé, il vous souffle à l'oreille : "J'aurais préféré que la chose n'arrivât que dans huit jours..."

Vous ne comprenez pas ce que cette réflexion signifie ? Alors il explique — en vous priant, bien entendu, de



Copyright 1906, by The Manalyn Co.

MAN-A-LIN Est Un Excellent Remède pour Constipation.

Il y a beaucoup d'affections qui dépendent directement de la constipation, telles que la bile, la pâleur et les éruptions de la peau, l'inactivité du foie, la dyspepsie, le travail excessif des reins et les maux de tête.

Enlevez la constipation et toutes ces affections disparaîtront.

MAN-A-LIN aura infailliblement une douce action sur les intestins, rendant les pilules et les cathartiques drastiques absolument inutiles.

Une dose ou deux de Manalyn sont bonnes à prendre pour des attaques légères de fièvre, la grippe, les froids et l'influenza.

THE MAN-A-LIN CO.
COLUMBUS, OHIO, U. S. A.

111-1-Ry.

"garder la chose pour vous", que Clemenceau devait le décorer; que la chose était promise au député X, au sénateur Y, à l'académicien Z; mais qu'il n'en était rien..."

Et il hausse les épaules d'un air à la fois sarcastique et désaiguillé. Au fond, il est enchanté de l'aventure, car le voilà d'avance excusé. "Il devait l'être!" Evidemment, il ne le sera pas. Dommage politique...

Et ses amis se contentent de se débiter. On le plaint. Dans huit jours, la liste funèbre paraîtra. Son nom n'y figurera naturellement point.

— Je vous l'avais bien dit, murmure-t-il.

N'imaginez pas qu'il se réveille généralement qu'il devait l'être, que ce sera un peu comme s'il l'avait été. Et pendant quelques jours, il en rejouira sur sa personne un petit surcroît de considération...



CIGARETTES EGYPTIENNES MOGUL

Le climat et le sol jouent un rôle important dans la culture des tabacs employés dans la fabrication des Cigarettes Mogul, cependant, l'opération du séchage est aussi d'une grande importance.

Le séchage, ou dessiccation est un procédé de fermentation lente, qui conserve au tabac ses qualités.

C'est ce procédé qui rend les tabacs, employés dans la fabrication des Cigarettes Mogul remarquables par la finesse de leur goût et par leur arôme agréable.

Cultivés dans les régions de la Turquie qui fournissent les tabacs les plus estimés, ils sont séchés avec le plus grand soin et ensuite mêlés par des experts.

Une boîte de 10 Cigarettes Mogul vous coûte 15 cents, avec bouts unis ou en liège.

R. ANAGYROS.

801

GARDEZ-VOUS FRAIS ET CONFORTABLE !

en été, en portant des ARTICLES DE CHEVEUX, légers comme la plume et à la mode. Venez voir nos nouvelles CREATIONS selon les derniers MODELES PARISIENS.

Chignons TRANSFORMATIONS Pompadours

Une démonstration gratuite vous convaincra. Ne manquez pas de venir nous rendre visite.

Palmer & Son Limited

441 RUE STE-CATHERINE OUEST
Essayez notre spécialiste en CHIROPDIE.

106-8-7-10-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

LE CODE DE LA BEAUTE DE PARIS

Une commission veillera au maintien des harmonies et des perspectives des places et des rues de la Capitale

On vient de nommer, à Paris, une commission qui aura pour effet de centraliser l'action des divers services chargés de veiller au maintien des perspectives monumentales de la Ville de Paris.

Répondant à la tribune de la Chambre, répondant à une interpellation de M. Chastenet, M. Dujardin-Beaumetz s'est engagé à prendre les mesures administratives nécessaires pour sauvegarder les beautés de Paris.

Comme mesure administrative, la nomination d'une commission en est une en effet.

Quel demandait M. Chastenet ? Il s'agissait de savoir si on devait tolérer plus longtemps que "des propriétés mercantiles" détruisent, par des constructions trop élevées ou de style divers, la belle harmonie des places et de certaines rues ou avenues; et l'honorable député rappelait que le 11 novembre dernier, la Chambre avait voté une motion invitant le gouvernement à faire respecter les lois, décrets, règlements et contrats en vigueur.

Signalant alors tous les bouleversements qui s'exécutent sans méthode, ce qui est déplorable au point de vue de l'art et au point de vue industriel, M. Chastenet a regretté que le décret de 1902 permit de construire des maisons de vingt mètres de hauteur, de trente mètres avec les combles, exagérant des saillies du plus malencontreux effet, et entraînant ainsi la diminution continue du cube d'air par habitant.

Et comme exemples de sa critique, l'honorable député citait les bâtisses affreuses surmontées d'une ignoble clocheton, qui sont près du pont de la

Concorde et "deshonorent toute la ligne artistique des quais"; les jardins qui parent grotesquement la toiture de l'Automobile-Club; les caravanseraux construits tout autour de la place de l'Étoile; les bâtiments qui, construits grâce au peu d'étendue du périmètre des servitudes d'alignement, élargissent la place de l'Opéra, et cette admirable rue de Rivoli où ont été commises, en son endroit précisément, les plus harmonieuses pur, les plus agressions architecturales.

En ce qui concerne, la place Vendôme, le gouvernement a engagé des procès contre les propriétaires qui s'étaient permis d'outrepasser les règlements.

Paris est la plus belle ville du monde. On nous a promis de faire tout ce qui serait possible pour sauvegarder sa beauté en réunissant tous les services dans la main du ministre des beaux-arts.

C'est maintenant à la commission qui vient d'être nommée de coordonner les règlements et d'établir "le code de la beauté de Paris".

D'autre part, sur un vœu du conseil municipal, le conseil des ministres a décidé de ne plus autoriser les exhibitions de toutes sortes qui déshonoraient l'harmonie du jardin des Tuileries; et le conseil municipal lui-même a décidé, sur la proposition de M. Adrien Mithouard, l'un des conseillers les mieux avisés de la beauté de nos rues et de nos promenades, de procéder à un remaniement complet de toutes les concessions accordées dans les Champs-Élysées.

L'on compte aujourd'hui, dans cette

promenade unique au monde, plus de 12,000 mètres carrés construits et concédés à des exploitations commerciales ? M. Adrien Mithouard a justement pensé qu'il y avait lieu d'arrêter cet envahissement de la pierre et du moellon dans le domaine du plus beau de nos jardins. C'est ainsi que nous ne verrons probablement pas le Palais philharmonique, dont on avait tant et trop parlé, s'élever sur l'emplacement de l'ancien Cirque d'été.

La ligne pour les espaces libres, l'assainissement et les sports, continue à faire œuvre utile. Dans sa dernière réunion, tenue sous la présidence de M. Doumer, ses membres se sont mis d'accord sur le programme suivant :

Achat à l'Etat par la Ville de Paris des terrains désaffectés des fortifications; expropriation de la zone militaire et son aménagement immédiat et intégral en parcs, jardins, terrains de jeux; autorisation pour la Ville de Paris de revendre une partie des terrains des fortifications, jusqu'à concurrence des frais d'achat de la totalité des fortifications, à l'Etat et de la zone militaire à ses divers propriétaires; les terrains des fortifications non revendus d'utilité publique et surtout à agrandir, à des endroits déterminés, les parcs et terrains de jeux établis sur l'ancienne zone militaire.

Il a été décidé que M. Doumer s'entendrait avec M. Desplas, rapporteur à la Chambre de la question des fortifications, pour rédiger un projet de loi sur ces bases dès la rentrée d'octobre.

Une nouvelle loi française sur la propriété rurale

"LE BIEN DE FAMILLE". — UN NOUVEAU REGIME SUCCESSORAL. — UNE DATE DANS LES ANNALES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

On vient de promulguer en France une loi très-importante, dite "la loi du bien de famille" et qui marquera une date dans les annales de l'agriculture française.

Depuis 1894, il était question au Parlement français de modifier le Code civil de manière à établir l'insaisissabilité du bien de famille, à l'imitation de ce qui existe aux Etats Unis sous le nom de "homestead exemption laws".

Voici les deux premiers articles de la loi qu'on vient de promulguer :

Article 1er. — Il peut être constitué au profit de toute famille, un bien insaisissable qui portera le nom de "bien de famille".

Les étrangers ne pourront jouir des prérogatives de la présente loi qu'après avoir été autorisés, conformément à l'article 13 du code civil, à établir leur domicile en France.

Article 2. — Le bien de famille pourra comprendre, soit une maison ou portion divisée de maison, soit à la fois une maison et des terres attenantes ou voisines occupées et exploitées par la famille.

L'article 2 spécifie, en outre, que la valeur dudit bien, y compris celle des cheptels et immeubles par destination, ne devra pas, lors de sa fondation, dépasser 8,000 francs.

Le titre un peu archaïque de cette loi nouvelle semble emprunté aux vieux juristes français dont l'œuvre, merveilleux lexique de nos droits et coutumes, fut condamnée dans la loi du 30 ventôse an XII par Cambacérès, Bigot-Préaureau, Portalis et Tronchet.

L'idée moderne de "dériger en patrimoine un bien de famille ne déroge pas non plus à la tradition juridique française, conservée pour la constitution de dot. On a même rapproché à cette conception américaine d'être essentiellement rétrograde, entachée de moyen-âgeisme, alors que certains juristes et les hommes d'affaires considéraient le Homestead comme une utopie.

Mais ému de ces critiques que du

fait que la loi nouvelle devait apporter de nombreuses dérogations aux dispositions du Code civil et du Code de procédure, le ministre de l'Agriculture soumit l'avant-projet à l'examen du conseil d'Etat, fait rare dans les annales parlementaires. Les différentes sections du conseil nommèrent une commission spéciale qui procéda à une série d'études sur l'état de la question dans les législations française et étrangère. Sur la demande de cette commission, le garde des sceaux invita, les cours d'appel à délibérer en assemblée générale sur le projet du ministre de l'Agriculture, appelant l'attention des premiers présidents sur l'examen des questions de principe et sur les dispositions du projet, provoquant leurs observations et leurs critiques. M. Abel Flournois, conseiller d'Etat, a enregistré, sans esprit d'ironie, dans son rapport si consciencieusement élaboré et documenté, les résultats de cette sorte de référendum : le cours d'appel approuvaient le projet du ministre de l'Agriculture, 2 cours se ralliaient aux propositions subsidiaires du ministre de la Justice; 3 cours, dont celle d'Alger, évitaient de se prononcer; 4 cours demandaient une refonte générale du Code de procédure, des lois fiscales qui s'y rattachent et des articles 469, 474 et 565 du Code de commerce. Les résultats du petit plébiscite organisé par le ministre de la Justice méritent d'être rapportés. Ils ne font que confirmer le bien-fondé de l'institution.

En droit, la cause était entendue; mais, en fait, le Parlement n'était pas encore saisi de la question. Tout restait à faire au point de vue législatif.

Un des premiers actes de M. Ruau fut de déposer sur le bureau de la Chambre des députés, le 31 janvier 1959, le projet de loi relatif à la constitution du bien de famille insaisissable, précédé d'un remarquable exposé des motifs dont s'inspirait successivement MM. Louis Martin et Vigouret, rapporteurs à la Chambre des députés, et M. Guillier, sénateur, qui simplifia avec la sûreté de main d'un praticien, la procédure de constitution et l'organisation du régime du bien. Son rapport était conforme,

dans son esprit et dans son ensemble, au projet du gouvernement. Mais pour incorporer ce texte nouveau dans les lois, pour faire aboutir cette réforme, il a fallu l'esprit d'initiative, la ferme volonté, toute d'autorité et le dévouement aux intérêts agricoles du ministre de l'Agriculture.

Le texte de la nouvelle loi a été publié, mais les mots remplaçant ici les phrases comme dans le Code civil, il n'est pas inutile de rappeler et de commenter certaines dispositions.

Disons tout de suite, pour rassurer les auteurs d'un amendement déposé à la Chambre des députés, que la déclaration de constitution du bien de famille requiert un acte notarié (article 6) s'applique au contrat de mariage, simple déclaration notariée, de même que la constitution par donation vise la donation à titre de constitution de dot. C'est même le procédé le plus simple, la plus pratique pour constituer un bien de famille insaisissable.

La loi s'applique à tous, aux agriculteurs, artisans, employés, ouvriers, etc., aux habitants des villes comme à ceux des campagnes.

La valeur totale du bien ne devra pas dépasser 8,000 fr., au moment de sa constitution. Mais dans cette somme, disposition qui donne satisfaction aux partisans de la modification de l'article 592 du Code de procédure, les cheptels et immeubles par destination ne peuvent représenter une valeur à déduire du total. Les deux éléments, immeubles par nature et immeubles par destination, se trouvent ainsi réunis sous la sauvegarde de la loi. A l'intérêt de déterminer, d'après sa profession et le milieu où il vit, dans quelle proportion ils entreront dans la composition du bien sur lequel ne pourra plus s'abattre désormais la lourde main de l'huissier.

Le bien de famille du paysan sera tout autre chose que le bien de famille de l'ouvrier des villes, possédant seulement des meubles et outils professionnels.

Le bénéfice de la constitution reste acquis alors même que, par le seul fait de la plus-value postérieure à la constitution du bien, le chiffre de 8,000 francs se trouverait être notoirement dépassé. C'est un encouragement pour le possesseur à accroître

son bien. Mais la loi ne prévoit pas que le bien de famille puisse être vendu ou hypothéqué sans l'autorisation du conseil de famille.

FEUILLETON DU "CANADA" LA FIANCEE DU FOU

PAR CLAIRE DE NESTE

Suite

No 48

Ils faisaient route ensemble. Ils avaient toujours vécu en bonne intelligence.

Une saison, Cazal demeura au pays. Lorsque le Biarrot revint, il le trouva marié avec une jeune fille qu'ils avaient tous les deux depuis quelque temps.

Le Biarrot se maria à son tour. Néanmoins son ressentiment ne s'apaisa point.

Plusieurs fois depuis, ils s'étaient pris de querelle.

Un jour d'été, quelque dix ans avant les événements que nous racontons, les deux ennemis se rencontrèrent avec leurs troupeaux en un lieu isolé, à quelque distance de Sarzac. Leurs chiens se prirent à partie et ils les excitèrent encore de part et d'autre et eux aussi à leur tour, s'attaquèrent.

— Ça, se trouvant jeté à terre, et à

demie-étranglé, prit son couteau de poche, et blessa assez grièvement son adversaire.

Le Biarrot guérit, mais sa baine, depuis ce jour, fut implacable, et s'étendit à tous ceux qui touchaient de près ou de loin à son ennemi, et notamment à l'un de ses fils, Jean, qui gardait souvent les chèvres à la place de son père.

Elle devint d'autant plus grande que, de jour en jour, la clientèle de Cazal augmentait, alors que celle du Biarrot diminuait d'autant. Cela parce que les premiers, par leur bonne grâce, attirèrent les clients, tandis que leur rival, baragouin, grossier, méchant, les éloignait.

Mais, de ce résultat, bien entendu, le Biarrot ne voulait pas voir la cause véritable. Il l'attribuait à des manœuvres déloyales.

Muzor supposait que le vieux che-

vier ignorait complètement les relations de sa fille avec le Perdreau. Mais ne se trompait-il pas ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que de terribles disputes avaient lieu parfois chez les Biarrot. Elles avaient été fréquentes durant l'été précédent. Parfois, vers le soir, surtout, la maisonnette, avant toutes ses ouvertures closes, de rares pastels avaient entendu après un grand bruit de querelle, comme des chaises ou des meubles qui se fussent brisés, puis des appels de femme, enfin des cris de douleur.

Les jours suivants, on avait vu tantôt la mère un bandeau sur l'œil, tantôt la fille toute triste, un bras en écharpe, le visage marqué de bleus.

Quels sujets de division pouvaient-ils avoir ? La Biarrotte n'était plus volage, et pour cause. Elle était de deux ans à peine moins âgée que son mari. Le Biarrot ne s'enivrait pas. Et, quant à des questions d'argent, il ne devait pas en surgir souvent entre eux; ils étaient si pauvres !

Muzor, comme le lui avait dit Louisset, trouva le chevrier dans le verger, derrière la maison. Planté sur ses longues jambes écartées, son crâne chauve, rosé par le soleil, qui levait, sa longue barbe grise bien étalée sur sa poitrine, il déjeunait d'un énorme croûton, qu'il coupait méthodiquement avec son couteau de poche, le même qui lui avait servi la veille

à trancher la corde du pendu.

Après avoir échangé quelques mots de bienvenue avec lui, Muzor interrogeait.

— Si vous aviez le temps, voudriez-vous venir un peu avec moi, le Biarrot ?

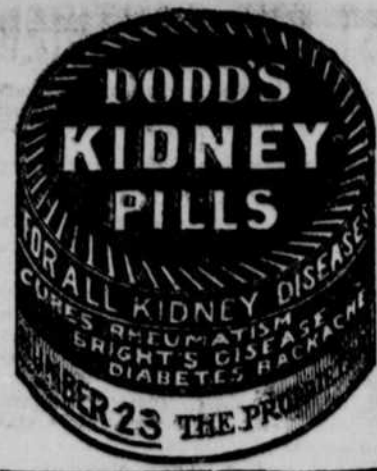
— Tout de même, dit celui-ci, se disposant à suivre le garde. Où c'est que vous voulez me mener ?

— Pas loin... Je veux vous faire voir quelque chose... vous ne regretterez pas votre dérangement.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Je vous dirai ça tout en marchant.

— Ça va; laissez-moi prendre mon chapeau, je vous suis.



La valeur du bien, à l'améliorer par tous les moyens que la direction de l'hydraulique et des améliorations agricoles au ministère de l'Agriculture mettra à sa disposition d'une façon absolument gratuite.

Contrairement au régime total, l'anomalie gênante pour le père de famille, le propriétaire peut, avec le nouveau régime, aliéner sans frais tout ou partie du bien de famille, marié ou s'il a des enfants mineurs. La loi reste ainsi très souple, nullement onéreuse dans son application. Conque dans l'esprit le plus large et le plus sage, elle est à la portée de tous les chefs de famille désireux d'assurer l'avenir de leurs enfants et de mettre le patrimoine commun à l'abri de cette lépre de l'hypothèque, acte préparatoire de la saisie immobilière, suivant la définition de M. Méline.

L'innovation capitale du bien de famille est dans son nouveau régime successoral. On sait que l'existence d'un mineur est une véritable calamité et que le règlement des successions. A moins d'ajourner le partage d'une petite propriété foncière, tout passe en frais de justice. Avec la loi du 12 juillet, le juge de paix peut ordonner la prolongation de l'indivision jusqu'à la majorité des enfants. La loi actuelle est plus large à cet égard qu'à la majorité des enfants. La loi actuelle est plus large à cet égard qu'à la majorité des enfants.

Il a été décidé que M. Doumer s'entendrait avec M. Desplas, rapporteur à la Chambre de la question des fortifications, pour rédiger un projet de loi sur ces bases dès la rentrée d'octobre.

La nouvelle législation donnera un éclatant démenti à ceux qui prétendaient que les lois ne sont faites que pour les pauvres, pour les humbles, pour les faibles. C'est la loi de la conquête de la moindre situation. Mais ce qui ressort de ce travail, c'est la désolante disproportion entre l'offre et la demande. Des chiffres prouvent d'une façon indiscutable l'acharnement avec lequel on se dispute une place d'instituteur, un poste d'employé, une vacance dans les grands magasins.

Le moraliste s'en étonne. S'il ne dit pas tout net son fait à cette cohorte de postulants, parties en guerre pour la conquête du pain quotidien, on sent à quelques vagues réticences que ces jeunes émergeants ne sont point pour lui plaisir. Ce bloc enferrmé ne lui dit rien qui vaille et l'on devine à certain je ne sais quoi son regret de ce temps jadis où les femmes, moins envahissantes, se contentaient uniquement dans les occupations longtemps attribuées à leur sexe.

Certes, moi aussi, je pense comme lui. Pourtant le fais mes réserves. Je me dis bien que ce qu'il y a de meilleur dans le lot de la femme, c'est d'être l'associée de l'homme. C'est pour ce but qu'elle fut créée, pour être la fille, la sœur, l'épouse ou la mère au sens le plus élevé du mot, pour rendre à son compagnon d'existence la vie honorable et facile, pour le compléter et se compléter également par lui. Elle a revêtu une nature spéciale. Sa véritable destinée est d'être le foyer dont, jeune, elle sera le charme et, à tout âge, la providence et la consolation. Se soustraire à ces devoirs qui sont en même temps des joies, c'est en quelque sorte faillir à sa mission.

Mais je suis bien forcé de m'avouer que dans toute association, il faut une contre-partie. Or, dans l'occurrence, la contre-partie c'est l'homme et nous voilà obligés d'en convenir, bien souvent il se dérobe. Egoïsme ou insouciance, crainte d'assumer des charges sans cesse grossissantes, il reste sourd à la pensée du ménage et ne s'embarrasse dans cette galère qu'à regret, ou pour mieux dire que si,

plus le sol de la France sera cultivé, même dans l'étroit espace des jardins ouvriers, plus la France sera alimentée; plus elle sera peuplée, plus elle sera forte. La valeur de la propriété foncière augmentera, provoquant dans les campagnes, au profit du prolétariat, une plus active circulation de capitaux, plus de travail et plus de bien-être.

Aidons la réforme à faire son tour de France par l'affichage dans toutes les mairies, dans les études de notaires et des greffiers de justice de paix, pour que tous les pères de famille connaissent leurs droits, pour que toutes les mères sachent qu'elles peuvent assurer à leurs enfants et petits-enfants, à la niche, la jouissance paisible d'une maison et d'un lopin de terre où ne s'abattra plus les corbeaux.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

CAUSERIE FEMININE

Concurrence féminine

(Pour le "Canada")

S'il est une science qui se pique de peu de galanterie, c'est bien la statistique. Indiscrète et inquisitoriale par état, roque par tempérament, elle n'a que mépris pour le mur de la vie privée. L'enlèvement est pour elle un jeu d'enfants. Elle s'enquiert de notre âge, s'informe de nos ressources, ouvre des enquêtes sur nos misères ou notre prospérité, n'a pas le moindre scrupule à divulguer nos déchéances physiques ou nos besoins matériels. Puis, documentée, en des colonnes hérissées de chiffres qui ont l'aridité d'une table de logarithmes et la sécheresse d'un procès-verbal, elle expose avec une sérénité implacable le résultat de ses petites et grandes investigations. Vous n'avez le droit de rien faire, sans qu'elle s'en occupe, pas même celui d'arriver au monde ou de le quitter. Naissance, mariage ou mort, infortune ou opulence, infirmités, maladies, épidémies ou tares sociales, tout lui est bon à se mettre sous la dent, car elle a un appétit féroce et il lui faut incessamment quelque chose à dévorer.

Il y a déjà pas mal de temps qu'elle a prouvé par "a" plus "b" qu'il y avait plus de femmes que d'hommes. De là à dire qu'il y en a trop, il n'y a qu'un pas. Voyez où ce pas nous entraînerait s'il avait été franchi.

C'est un fait certain que nous sommes une majorité. Mais combien peu l'on s'en douterait à la façon dont les lois sont faites. Si ne égalitaire que l'on soit par nature, ne trouvez-vous pas que cela donne à réfléchir ? Non que je veuille récriminer. Je ne trouve rien de déplaisant comme certaines criarderies et si nombre de revendications me paraissent raisonnables, ce qui me choque surtout en elles c'est le ton sur lequel elles se produisent.

Il n'en est pas moins vrai que nous nous gênons aux coudes. Je lisais dernièrement une étude consacrée à cette "rave question". L'auteur s'attachait à établir avec quelle ardeur nos contemporaines se ruent à la conquête de la moindre situation. Mais ce qui ressort de ce travail, c'est la désolante disproportion entre l'offre et la demande. Des chiffres prouvent d'une façon indiscutable l'acharnement avec lequel on se dispute une place d'instituteur, un poste d'employé, une vacance dans les grands magasins.

Le moraliste s'en étonne. S'il ne dit pas tout net son fait à cette cohorte de postulants, parties en guerre pour la conquête du pain quotidien, on sent à quelques vagues réticences que ces jeunes émergeants ne sont point pour lui plaisir. Ce bloc enferrmé ne lui dit rien qui vaille et l'on devine à certain je ne sais quoi son regret de ce temps jadis où les femmes, moins envahissantes, se contentaient uniquement dans les occupations longtemps attribuées à leur sexe.

Certes, moi aussi, je pense comme lui. Pourtant le fais mes réserves. Je me dis bien que ce qu'il y a de meilleur dans le lot de la femme, c'est d'être l'associée de l'homme. C'est pour ce but qu'elle fut créée, pour être la fille, la sœur, l'épouse ou la mère au sens le plus élevé du mot, pour rendre à son compagnon d'existence la vie honorable et facile, pour le compléter et se compléter également par lui. Elle a revêtu une nature spéciale. Sa véritable destinée est d'être le foyer dont, jeune, elle sera le charme et, à tout âge, la providence et la consolation. Se soustraire à ces devoirs qui sont en même temps des joies, c'est en quelque sorte faillir à sa mission.

Mais je suis bien forcé de m'avouer que dans toute association, il faut une contre-partie. Or, dans l'occurrence, la contre-partie c'est l'homme et nous voilà obligés d'en convenir, bien souvent il se dérobe. Egoïsme ou insouciance, crainte d'assumer des charges sans cesse grossissantes, il reste sourd à la pensée du ménage et ne s'embarrasse dans cette galère qu'à regret, ou pour mieux dire que si,

plus le sol de la France sera cultivé, même dans l'étroit espace des jardins ouvriers, plus la France sera alimentée; plus elle sera peuplée, plus elle sera forte. La valeur de la propriété foncière augmentera, provoquant dans les campagnes, au profit du prolétariat, une plus active circulation de capitaux, plus de travail et plus de bien-être.

Aidons la réforme à faire son tour de France par l'affichage dans toutes les mairies, dans les études de notaires et des greffiers de justice de paix, pour que tous les pères de famille connaissent leurs droits, pour que toutes les mères sachent qu'elles peuvent assurer à leurs enfants et petits-enfants, à la niche, la jouissance paisible d'une maison et d'un lopin de terre où ne s'abattra plus les corbeaux.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Qu'il Diner ? pas pour le prix à notre spacieuse salle à diner... excellent service - table d'hôte ou à la carte. St James Hotel, Fred. Bouillon, Prop 156-1-mer-v-n-g.

Questionnez votre Médecin sur la

Laurentian Water

L'analyse faite dernièrement par le Prof. Harrison, du Collège McDonald, Ste-Anne de Bellevue, par le Prof. Rutan, de l'Université McGill, et d'autres hautes autorités, prouve que la Laurentian Water est absolument pure et hautement recommandée comme une parfaite eau buvable.

Elle ne coûte que Quatre Centins par Bouteille d'un demi-gallon.

Chaque bouteille est complètement stérilisée avant d'être emplie ou remplie.

TELEPHONE MAIN 4398 et 4399.

THE ROBT. WHITE CO. LTD.,

638 rue Craig Est.

111-1-v.

de M. Gnechci, et chaque fois, il pu

Il y a à cette règle nombre d'ex

ceptions. Point assez cependant pour

que les mères de famille ne s'inquiè-

tent. Elles vous diront avec un sou-

pir, combien les unions deviennent

difficiles, et combien de jeunes filles,

quelles que soient les conditions, ne

seraient des compagnes exemplaires,

attendant, dignement, dans une

résignation qui n'est pas sans amertu-

me, l'heure décisive de l'établisse-

Les Tarifs de l'Assurance Industrielle sont Réduits par la The Prudential

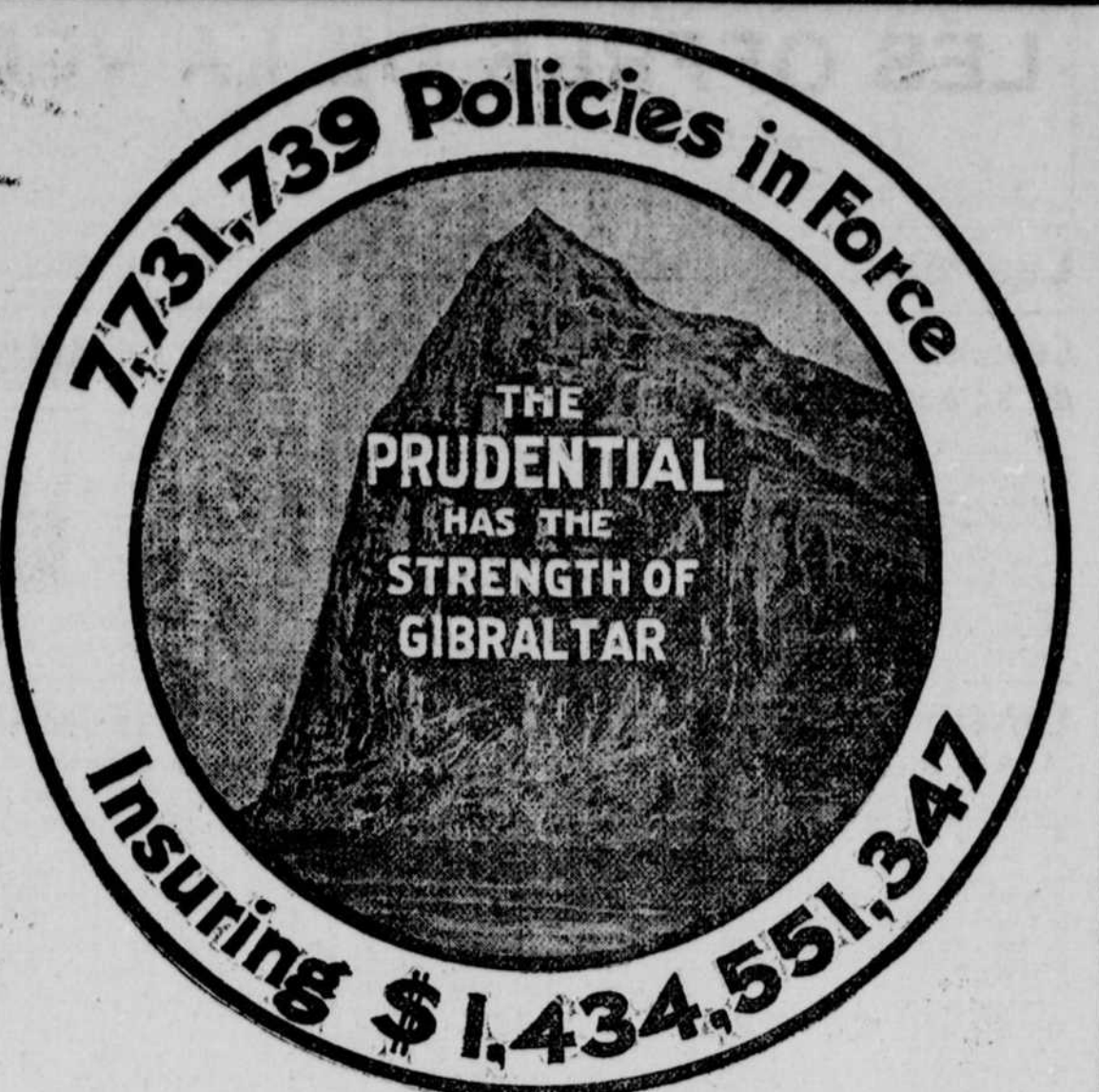
Grace à la récente réduction par la Prudential dans le tarif des primes par suite de l'augmentation des bénéfices, les futurs détenteurs de Polices Industrielles vont pouvoir bénéficier de l'allocation de plusieurs millions de dollars.

Grace à la concession volontaire de la Compagnie, les détenteurs de Polices Industrielles dont les polices furent émises depuis le 1 Janvier 1907 et étaient en vigueur le 1 Juillet 1909 auront

PLUS DE \$20,000,000 AJOUTES A LEURS POLICES

Justice et libéralité,

tel est le code d'honneur de la The Prudential dans ses rapports avec ses Assurés.



Qu'est-ce que l'Assurance Industrielle sur la vie?

C'est un système d'Assurance sur la Vie introduit sur ce continent par la The Prudential et établi tout spécialement pour la classe ouvrière. Les primes varient de 3 cents par semaine en montant et sont encaissées hebdomadairement par des Agents qui passent au domicile des Assurés. Les polices sont émises aux âges de 1 à 70 ans, pour des sommes de \$15 en montant, sur la vie de personnes des deux sexes.

La Prudential a fait de plus grands gains en Assurance en vigueur, pour l'année 1908, qu'aucune autre Compagnie d'Assurance sur la Vie, au monde.

The PRUDENTIAL Insurance Co. of America

Incorporée comme Compagnie par actions par l'Etat du New Jersey.

JOHN F. DRYDEN, Président. BUREAU CENTRAL, NEWARK, N.J.

On Demande des Agents -- Bons Salaires -- Avancement.

SUCCURSALES A MONTREAL:

C. G. McARON, Surintendant, Edifice de la Banque des Cantons de l'Est, Victoria Sq.

H. H. DECELES, Surintendant Suppléant, Chambres 11 et 12, 1er Etage, Edifice "La Patrie".

Les Agents de la Prudential sont actuellement occupés à solliciter dans vos environs. Ils ont une histoire des plus intéressantes à vous raconter sur la manière que l'Assurance sur la Vie a sauvé les foyers, protégé la veuve et instruit les enfants. Laissez-les vous la raconter.

LES SPORTS

Suite de la page 3

BASE-BALL

LIGUE DE L'EST:

A Providence		R H E
Pittsburgh		13 17 9
Philadelphia		10 11 10
Barberich et Fitzgerald		11 11 11
Butler		11 11 11

POSITION DES CLUBS

Rochester		G. P. Pour.
Newark		57 45 559
Providence		52 47 525
Buffalo		53 52 505
Toronto		49 52 483
Montreal		48 54 471
Jersey City		47 53 470
Baltimore		48 57 457

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh		R H E
Pittsburgh		10 11 10
Philadelphia		10 11 10
Willis et Gibson		10 11 10
More et Doolin		10 11 10

2ème partie

A Pittsburgh		R H E
Pittsburgh		10 11 10
Philadelphia		10 11 10
Maddox et Gibson		10 11 10
Corridon et Doolin		10 11 10

3ème partie

A Chicago		R H E
Chicago		10 11 10
New-York		10 11 10
Fiester et Archer		10 11 10
Mathewson et Meyers		10 11 10

4ème partie

A Cincinnati		R H E
Cincinnati		10 11 10
Boston		10 11 10
Gaspar et McLean		10 11 10
White et Shaw		10 11 10

5ème partie

A Cincinnati		R H E
Cincinnati		10 11 10
Boston		10 11 10
Rowan et McLean		10 11 10
White et Shaw		10 11 10

6ème partie

A St-Louis		R H E
St-Louis		10 11 10
Brooklyn		10 11 10
Brooklyn		10 11 10
Brooklyn		10 11 10

7ème partie

A Boston		R H E
Boston		10 11 10
Cleveland		10 11 10
Wood et Carrigan		10 11 10
Young et Easterly		10 11 10

8ème partie

A Philadelphia		R H E
Philadelphia		10 11 10
St-Louis		10 11 10
St-Louis		10 11 10
St-Louis		10 11 10

9ème partie

A Washington		R H E
Washington		10 11 10
Detroit		10 11 10
Johnson et Kahve		10 11 10
Mullin et Schmidt		10 11 10

10ème partie

A New-York		R H E
New-York		10 11 10
Chicago		10 11 10
Chicago		10 11 10
Chicago		10 11 10

11ème partie

A Washington		R H E
Washington		10 11 10
Detroit		10 11 10
Philadelphia		10 11 10
Boston		10 11 10

12ème partie

A Philadelphia		R H E
Philadelphia		10 11 10
Boston		10 11 10
Cleveland		10 11 10
New-York		10 11 10

La culture au collège

MM. RENE DOUMIC ET L'ABBE CALVET TRAITENT D'INTERES-SANTES QUESTIONS PEDAGOGIQUES.

D'intéressants discours en matière pédagogique ont été prononcés à une récente distribution de prix de fin de juillet, au collège St-Stanislas, Paris, à laquelle présidait M. René Doumic, de l'Académie Française.

Le discours d'usage a été prononcé par l'abbé Calvet, directeur des études littéraires sur "les Préoccupations pédagogiques de l'enseignement libre", qui sont: la conservation de la culture classique, de la culture morale et de la culture religieuse. Nous citons quelques passages de ce discours:

Nous sommes décidés à défendre par tous les moyens la culture classique, celle qui a pour base le grec, le latin et le français du dix-septième siècle. Nous avons nos raisons. De dix à vingt ans, on n'apprend pas à construire des ponts ou des sous-marins, mais on peut apprendre à penser juste. Il importe peu que les notions que l'on acquiert soient immédiatement utilisables, puisqu'on se l'hâtera d'appliquer. Mais il importe que l'esprit prenne un bon pli, ou plutôt qu'il s'assouplisse. L'éducation doit faire de l'enfant un homme apte à tout ce qui est humain. Pour cela, nous avons besoin d'idées générales et de lieux communs assez développés pour être saisis dans toute leur ampleur, et assez fermes pour être une base. Puis, à mesure que l'esprit de l'enfant se développe et qu'il apprend à penser juste, il nous faut le mettre en contact avec des artistes qui enrichissent sa sensibilité et lui apprennent à penser finement. Il arrivera ainsi à l'élégance dans la justesse, ce qui est proprement un charme, le charme français. Et comme il est destiné à vivre en société et à communiquer sa pensée, il nous paraît nécessaire qu'il apprenne aussi l'art de la composition équilibrée qui est presque le tout de l'art oratoire. Or, tout cela, nous le trouvons chez les Grecs, chez les Latins, chez les Français du dix-septième siècle — et nous ne le trouvons pas ailleurs au même degré.

M. Doumic a prononcé ensuite sur le même sujet, une très intéressante allocution, dont voici un extrait très caractéristique:

Ce que vous venez d'apprendre au collège? Vous venez d'apprendre à être des Français. Pour être, dans toute l'acceptation du terme un Français, ne croyez pas en effet qu'il suffit d'être né en France, d'une famille française. Non. Et ce serait trop facile. Mais il faut encore une préparation et une éducation. Cela s'apprend d'abord en apprenant la langue. Quand vous palissiez, tout enfant, sur les difficultés de notre syntaxe, vous avez plus d'une fois maudît les grammairiens, les philologues, les lexicographes et autres esprits cornus. Mais vous savez très bien que ni la syntaxe ni même l'orthographe ne dépend du caprice de quelques individus. Une langue est un organisme vivant. Elle a été peu à peu façonnée par le milieu. On y retrouve l'influence du climat et celle de l'histoire. On y devine les dons naturels et le génie national. On y voit transparaître l'âme d'un pays. Etudier notre langue, c'est perfection-

ner, devenir habile à toutes les nuances, c'est cela même: entrer en communion intime avec l'âme française. L'étude de la langue se continue par celle de la littérature et de l'histoire, car les chefs-d'œuvre de notre littérature traduisent à mesure l'idéal qui a prévalu chez nous, à chaque époque, comme les faits de l'histoire en symbolisent les succès ou les échecs. Cet idéal n'a pas été toujours le même, ni de même valeur; mais ça toujours été un idéal. Cela est caractéristique de notre vie française. Elle ne cesse de tendre vers quelque chose de supérieur à elle-même. Vie parfois tragique, jamais vulgaire, ni médiocre, et dont les erreurs mêmes témoignent d'une générosité dont nous avons été assez souvent les victimes pour avoir acquis du moins le droit d'en parler sans fanfaronnade. Au surplus, vous savez que notre littérature n'a jamais prétendu se suffire à elle-même. Elle a emprunté, pour la faire passer dans des œuvres qui n'en restaient pas moins originales, la substance des littératures antiques. Elle a pris son bien dans les littératures étrangères modernes, quand elle l'y a trouvée. Elle a toujours été persuadée que les idées sont à tout le monde, et qu'elles constituent dans leur ensemble un large patrimoine humain où chaque peuple a droit de puiser des matériaux, pourvu qu'il sache les frapper ensuite à son empreinte. Ainsi ce que vous retrouvez dans l'enseignement du professeur d'histoire comme dans celui du professeur de français, et dans l'enseignement du grec et du latin ou dans celui des langues vivantes, ce que vous voyez peu à peu s'en dégager, ce sont les titres mêmes de l'esprit français.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE JOLIETTE

L'élection des nouveaux officiers.

M. Pouliot président.

Joliette, 12. — Les élections de la Chambre de Commerce de la ville et du district de Joliette, pour l'année courante, ont eu lieu jeudi, le 5 courant, dans la salle ordinaire de leurs réunions.

Voici les noms des officiers élus: président, Wincelass Pouliot; vice-président, Jules Breton; secrétaire-trésorier, L. P. Deslongchamps; directeurs, MM. E. E. Lépine, A. A. Boucher, H. Beaumier, J. U. Chaput, J. E. Lalonde.

REGATES SUR LE LAC DES SEIZE ILES

A cette occasion, le Canadian Northern Quebec Ry. fera circuler un train spécial rattachant au C. N. Transfert avec le train du C. P. R., quittant la gare Viger à 8.45 a.m., samedi, le 14 août prochain, et arrêtant à toutes les gares intermédiaires.

PUNITION SEVERE

La commission d'enquête recommande le renvoi des officiers des constables indigènes qui se sont révoltés à Davao, île de Mindanao.

Manille, 12. — La commission militaire qui a siégé à Zamboanga du 26 juillet au 6 août dans une enquête sur la mutinerie qui s'est produite à Davao le 6 juin, a soumis aujourd'hui un rapport recommandant une punition sévère pour quatre des officiers qui commandaient la compagnie de constables qui s'est mutinée. La commission a entendu plusieurs témoins, dont quelques-uns des prisonniers, et le rapport a reçu l'approbation du général Bandholtz, chef des constables des Philippines.

La commission demande la démission du capitaine Platka et du lieutenant Dunsforth, alléguant qu'ils manquent des qualités nécessaires chez des officiers, et le renvoi du lieutenant Delaine pour avoir injustement puni des soldats ayant la mutinerie et avoir ensuite abandonné son poste.

Le rapport recommande aussi que le lieutenant Goicouria soit renvoyé au bas de la liste des lieutenants et sa suspension pendant un mois. La commission s'est montrée clémentine à son égard à cause de sa jeunesse et du mauvais exemple que lui avaient donné ses supérieurs.

(Une partie de la seconde compagnie des constables indigènes, stationnée à Davao, île de Mindanao, s'est mutinée durant la nuit du 6 juin et s'est emparée des quartiers de la compagnie. Après une bataille qui dura trois heures, le lendemain, et dans laquelle un Américain fut tué et quatre blessés, les révoltés s'enfuyèrent dans les montagnes. La plupart d'entre eux furent capturés un mois plus tard.)

WU TING-FANG

Le ministre de Chine à Washington est rappelé pour la seconde fois, par son gouvernement, et son départ cause de vifs regrets dans la capitale américaine.

Washington, 11. — La nouvelle du rappel du ministre Wu Ting Fang est venue par une dépêche reçue aujourd'hui à la légation chinoise. Cette dépêche dit qu'un décret impérial a été promulgué rappelant M. Wu et nommant Chang Yin Tang comme son successeur.

Le rappel du ministre a causé une vive surprise dans les milieux officiels. M. Wu était le représentant accrédité de la Chine sur les deux continents depuis mars 1908 et durant cette période il a fait beaucoup pour ajouter à la réputation qu'il s'était acquise durant son premier séjour en Amérique, de 1897 à 1902. Il était un des diplomates les plus populaires qui soient jamais venus aux Etats-Unis. Sa sympathie pour les Etats-Unis durant les troubles des "Boxeurs" causa son premier rappel. On croyait alors que son empereur lui ferait couper la tête, mais le gouvernement américain donna à entendre qu'il regrettait la chose d'un mauvais cœur, et il n'en fut rien.

AFFAIRE REGLÉE

Les employés de tramway de Chicago acceptent une offre de trente sous de l'heure, et il n'y aura pas de grève.

Chicago, 12. — Le point critique dans le différend entre la compagnie de Tramway de Chicago et ses dix mille employés a été passé aujourd'hui. Par l'offre d'un salaire maximum de trente sous de l'heure, à partir du 1er août 1911, et l'acceptation de cette offre par le président de l'union des employés, toute possibilité d'une grève semble avoir disparu.

LONGUEUIL AURA SON TRAMWAY

C'était hier le jour fixé pour soumettre à l'approbation des contribuables de Longueuil le règlement adopté récemment par le conseil municipal, au sujet de l'établissement prochain d'une ligne de tramways entre Montréal et Longueuil. Après la lecture du règlement, il ne se trouva personne pour demander le vote, et à 11 heures a.m. M. le maire Amédée Geoffrion déclara l'importante mesure ratifiée à l'unanimité par le peuple.

Les travaux commenceront presque incessamment et la ligne nouvelle devra être inaugurée le ou avant le 1er juin 1910.

UN CANDIDAT A LA MAIRIE

L'échevin Gallery a déclaré, hier, qu'il était définitivement résolu de se porter candidat à la mairie, à condition qu'il n'y ait pas de candidat canadien-français sur les rangs. Il se présentera contre tout échevin de langue anglaise, quel qu'il soit.

PAS PLUS DE \$115 PAR AN POUR UNE INSTITUTRICE

Sainte-Anne de la Pêrade, 12. — Les commissaires d'écoles pour l'arrondissement de l'école du village côté ouest, ont refusé à l'institutrice de cette école une augmentation de \$10 de salaire. Depuis 18 ans, cette institutrice, qualifiée sous tous rapports, donnait à nos enfants une éducation et une instruction soignée, et ce pour \$115 par 10 mois. Cette année, elle a voulu faire porter son salaire à \$125. On lui a refusé cette légère augmentation, et l'institutrice a démissionné.

LA RECONSTRUCTION DE HANLAN'S POINT

Toronto, 12. — M. Salmon, de la compagnie Toronto Ferry a déclaré hier que le parc de Hanlan's Point allait être reconstruit plus grand et à l'épreuve du feu, pour le printemps prochain. On dépensera entre \$500,000 à \$1,000,000 pour reconstruire en béton et en acier. Le champ de crose va être agrandi et une estrade de 20,000 personnes, avec charpente en acier sera construite pour l'inauguration de la prochaine saison de la Ligue de l'Est. Les Tecumsehs joueront leurs parties de la présente saison au parc Rosedale.

PERPLEXITE SCIENTIFIQUE

On a fait quelque bruit ces jours derniers, à Paris, autour d'une inscription découverte fortuitement à l'intérieur d'un vase de Boukhara, appartenant à un antiquaire parisien, par laquelle le potier légua toute sa fortune à celui qui briserait le vase. La prescription, d'ailleurs, a fait son œuvre, les dernières volontés du potier datant de 300 ans. La découverte de l'antiquaire doit être attestée.

Cette histoire d'inscription nous remet en mémoire une autre qui, il y a bientôt cent ans, causa aussi un vif émoi dans le pays où on la découvrit. C'était en 1814. L'Académie de Lille faisait des fouilles et les alliés venaient d'évacuer le pays. Six cosaques désertèrent pour travailler aux fouilles. Et comme le résultat était pitoyable, quelques officiers français s'amusèrent à graver sur une pierre, qu'ils enfoncèrent nuitamment au plus profond du sol, ces mots mystérieux: "Soyez curieux... Temples... Famares... si bella... curiosi... le appellavunt... oves Tibulli... similiter... causam... que... ego... ambo... te... Fumant... cum... de suis..."

Des savants blémisaient sur l'inscription sans parvenir à en donner une traduction satisfaisante, quand un avis anonyme les invita à lire celle-ci, mot à mot, en simple français, et ils déchiffrent facilement:

"Ceux qu'on temple, à Famares si belle, la curiosité appela, verront au vestibule six militaires cosaques, égaux en beauté, fumant comme des Suisses." Les grammairiens, dit-on, n'étaient pas contents et qualifièrent sévèrement cette plaisanterie.

LES ANNALES

Le triomphe de Biérot — c'est-à-dire le triomphe de l'aviation française — est célébré dans les "Annales" de cette semaine, au point de vue scientifique comme au point de vue philosophique, par l'illustre académicien Henri Lavedan, le distingué savant et membre de l'Institut Poincaré, le chroniqueur sportif René Tamié, le bonhomme Chrysale, etc. On peut dire que la question si palpitante de l'aviation est traitée la sous toutes ses faces, avec l'appui de documents illustrés de premier ordre. Ce même fascicule contient, en outre, des articles d'actualité, pleins de substance et de savoir, dus aux éminents collaborateurs habituels de cette attrayante revue de famille: Emile Faguet, Marcel Prévost, Frédéric Masson, G. Lenôtre, Louis Madrilaine, Adolphe Brisson, Yvonne Sarrac, Auguste Dorchain, Michel Zamacois, Félix Galliaux, etc., etc.

PRENEZ LE GINGER ALE SEC

Allan's

C'est un breuvage délicieux, non alcoolisé que l'on peut avoir en petites bouteilles et en chopines. Demandez-en à votre épicier, ou téléphonez -

ROBERT ALLAN
86 RUE DORCHESTER OUEST.

La clientèle du "CANADA" se recrute parmi les meilleures familles canadiennes-françaises.

sont si supérieures à toutes autres
offertes à Montréal, qu'il n'y a rien
réduites sans égard au prix coûtant

Toutes les marchandises d'été ont été réduites sans égard au prix coûtant

**Soie de 65c la
verge, pour . . 45c**

Elégante soie Louisine, effets de petites et moyennes rayures, soie forte qui s'est vendue facilement 65c toute la saison, c'est-à-dire au plus bas prix de la ville. Spécial, **45c** aujourd'hui, la verge. . .

Les articles de cou comprennent des collets hollandais, des collets Gibson, des collets droits, des parures de manteaux, des labots, des cravates en mousseline, etc., des plus élégants styles, et un certain nombre de styles prémurés pour l'autre tour, en dentelle et en chiffon, noirs, blancs et de couleurs.

Les ceintures comprennent les dernières nouveautés de la saison : ceintures noires avec boucles en acier, en élastique de couleurs avec ou sans boucle d'acier — nouvelles ceintures en tissu pailleté et un joli choix de ceintures laybles, magnifiquement brodées.

Ils seront étalés sur des tables spéciales par lots marqués à différents prix et nous vous conseillons fortement de venir de bonne heure, afin d'avoir le meilleur choix.

A black and white photograph of a man in a pinstriped suit standing next to a classical column. The man is wearing a dark, pinstriped suit with a white shirt and a dark tie. He has a serious expression and is looking slightly to the left. The column is on the left side of the frame, and the man is standing to its right. The background is plain and light-colored.

Un des plus jolis lots de costumes-bouses d'apparence fraîche, en linon blanc de bonne qualité et d'une confection irréprochable; blouse garnie d'un panneau de broderie suisse et de remplis, collet Gibson et longues manches à plis garnies de broderie; jupe à sept plis, dont chacun est terminé par un large pli, à plis et entre-deux assortis à la blouse. Valeur étonnante à \$1.98. Occasion d'aujourd'hui.

Four.	100	Pour.	100	100	\$3.50 et \$3.98, pour.	\$1.45	\$4.98 et \$6.50, pour.	\$2.95
---------------	-----	---------------	-----	-----	-------------------------	--------	-------------------------	--------

La chaussure Dorothy Dodd est à la chaussure ordinaire, ce qu'une robe dispendieuse est à une robe ordinaire. Ce n'est pas peu dire. Les femmes l'ont constaté et il suffira d'une simple annonce pour vendre toutes ces chaussures.
